



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activités 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François GRIMAL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale

Magali GOLIARD et Amine FLITTI, Directeurs adjoints de l'association locale

Adresse du siège social

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur - Villa Saint Jules - 6 avenue Jean Jaurès - 83400 HYERES

Tél. : 04.94.12.79.52 - Fax. : 04.94.35.43.28 - E-mail : paca@lpo.fr - Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias

Courriel : vanessa.fine@lpo.fr

Relecture

Anna Pontoire, volontaire

Date

22 janvier 2020

Citation recommandée

LPO PACA (2019). Réserve Naturelle Régionale des Partias - Rapport d'activité 2019.

Photos de couverture

Paysage des Partias © Vanessa Fine - LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Observation © Jeanne Jourdan ;
Entretien © Elisa Courcier

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires pour les sorties de prospections et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la Réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Sommaire

I Fiche signalétique de la Réserve naturelle	7
I-1 La Réserve naturelle régionale des Partias	7
I-2 Gouvernance	8
I-2.1 Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur	8
I-2.2 Organismes gestionnaires	8
I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique	8
I-3 Plan de gestion	9
II Surveillance et police de la nature	9
II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement	9
II-2 Communication règlementaire	10
II-2.1 Signalétique	10
II-2.2 Brochures et plaquettes	11
II-3 Surveillance	11
III Connaissances et suivi du patrimoine naturel	12
III-1 Inventaires continus	12
III-2 Prospections et inventaires ciblés	13
III-2.1 Les galliformes de montagne	13
1. Prospection au chant de la Perdrix bartavelle	13
2. Recensement des lagopèdes alpins	13
III-2.2 Comptage des nids d'hirondelles	14
III-2.3 Comptage de marmottes	14
III-2.4 Inventaire piscicole sur le torrent de Sachas	15
III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité	15
III-3.1 Suivi de l'Observatoire Vigie-Nature	15
III-3.2 Suivi des petites chouettes de montagne	16
III-3.3 Suivis par piège-photos	17
III-3.4 « Carbone organique du sol » et « Azote 15 des feuilles » avec Nature 2050	17
IV Prestation de conseil, étude et ingénierie	18
IV-1 Projet de découverte de la Réserve naturelle des Partias au sommet de Serre-Chevalier	18
IV-2 Projet de concertation	19
IV-3 Suivi du paysage	19
IV-4 Suivi de la fréquentation du site	19
IV-5 Développement d'un suivi des Tétràs par bioacoustique	20
IV-6 Accompagnement des activités socioprofessionnelles	20
IV-6.1 Accompagnement de l'activité pastorale	20
IV-6.2 Accompagnement de l'exploitation forestière	20
V Interventions sur le patrimoine naturel	21
V-1 Suivi des pins cembro plantés	21
V-2 Protection des zones d'hivernage du Tétràs lyre	22
VI Création et maintenance d'infrastructures	23
VI-1 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétràs lyre	23
VI-2 Entretien et balisage des sentiers	23
VI-3 Pose de panneaux	24
VI-4 Protection des rives du lac	24

VII Prestations d'accueil et d'animation	25
VII-1 Les 10 ans de la Réserve naturelle régionale	26
VII-1.1 Vidéos	26
VII-1.2 Concours photo "Un regard sur les Partias"	27
VII-1.3 L'arbre à palabres	28
VII-1.4 La soirée de célébration de l'anniversaire	29
VII-2 Avec les scolaires	30
VII-2.1 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias	30
VII-2.2 Les collégiens des Garcins éco-citoyen	30
VII-2.3 Présentation au lycée	31
VII-2.4 Travail d'écriture inspiré par les Partias	31
VII-3 Grand public	32
VII-3.1 Une chouette soirée à Puy Saint André	32
VII-3.2 7e édition de la fête des Partias	32
VII-3.3 Randonnée dans la Réserve des Partias avec les résidents du hameau des Combes	33
VII-4 Fête de la science	34
VII-5 Public professionnel, formation et séjours	34
VII-5.1 Congrès RNF	34
VII-5.2 Création d'une formation civique et citoyenne "Protège tes montagnes"	35
VII-5.3 Sortie ornithologique lors d'un séjour Excusia	35
VII-5.4 Projet de séjour franco-italien avec la Réserve de biosphère	36
VIII Management et soutien	37
VIII-1 Personnel salarié	37
VIII-2 Volontaires et stagiaires	37
VIII-3 Bénévoles	37
VIII-4 Partenariats	38
VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	38
VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André	38
VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable	38
VIII-4.4 Autres partenaires financiers	38
VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques	39
VIII-5 Réseaux	40
IX Information et communication	41
IX-1 Internet	41
IX-2 Journal municipal	41
IX-3 Médias	42
IX-4 Brochures	46
IX-5 Newsletter	46
X Orientations du programme d'activités 2020	47
XI Annexe : carte de localisation des actions	48

I Fiche signalétique de la Réserve naturelle

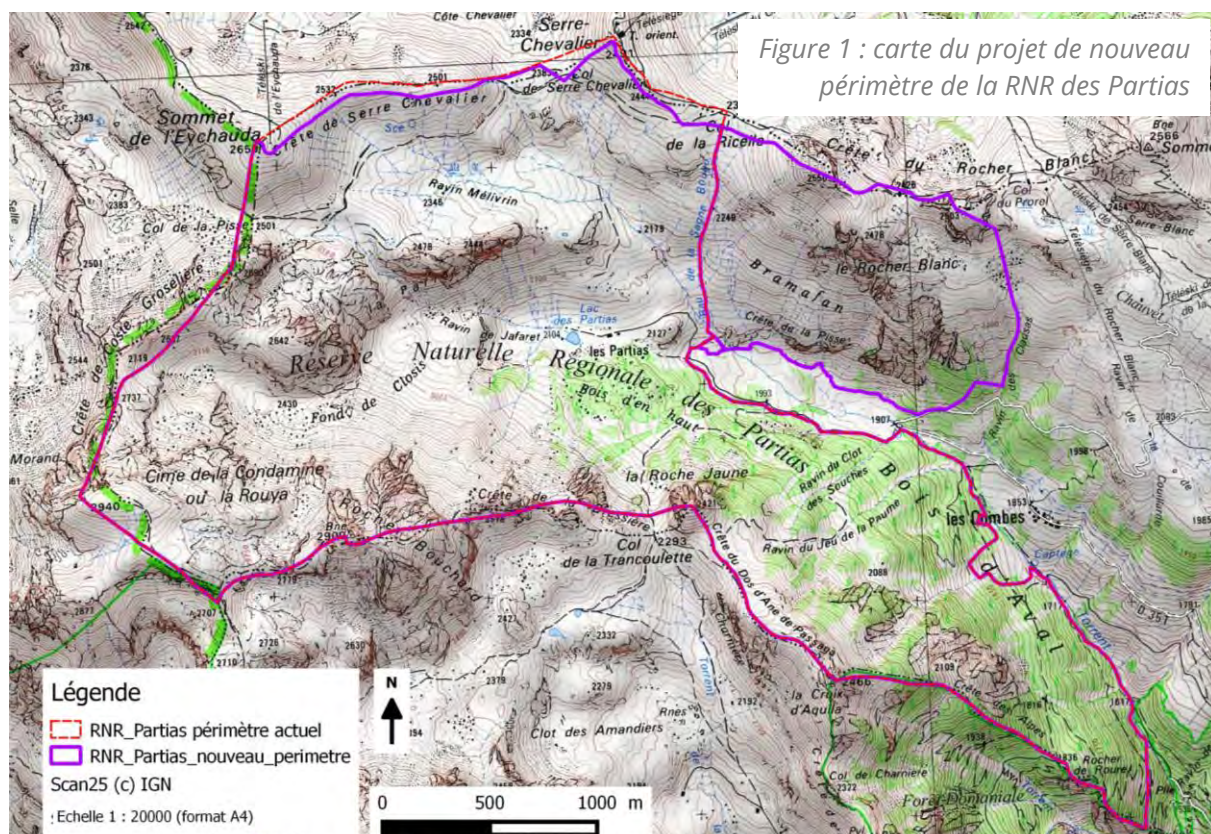
I-1 La Réserve naturelle régionale des Partias

La Réserve reste située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation lié à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines encore relativement faibles sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

Classement : La Réserve naturelle régionale a été créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Le classement de la RNR des Partias était reconductible tacitement en 2021, cependant, après 9 années de vie de la Réserve naturelle régionale, les cogestionnaires ont fait mûrir un **projet de révision** tant du périmètre que du règlement de la Réserve naturelle qui a entraîné obligatoirement une procédure complète de classement. Une procédure de renouvellement de la Réserve naturelle régionale a été lancée en 2018 et a aboutie par une délibération du Conseil régional le 13 décembre 2019 actant le renouvellement anticipé du classement de la Réserve naturelle régionale qui comprend une modification de sa réglementation et de son périmètre (passant de 685,9 à 801,7 ha soit une augmentation de 17%).



Statut foncier : L'intégralité de la Réserve naturelle se trouve sur des terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. La majorité de la Réserve fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

I-2 Gouvernance

I-2.1 Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR (Réserve naturelle régionale) est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-2.2 Organismes gestionnaires

Les cogestionnaires de la Réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village

05100 Puy-Saint-André

Tél. : 04.92.20.24.26

Fax : 04.92.21.11.51

**Ligue pour la Protection des Oiseaux de
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès

83 400 HYERES

Tél. 04.94.12.79.52

Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17

LPO Antenne des Hautes-Alpes - 11 avenue René Froger - 05100 Briançon

I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante. La dernière réunion du comité a eu lieu le 14 mars 2019 et la prochaine sera le 4 février 2020. Il examinera le bilan des actions menées en 2019 et les orientations pour 2020.

Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

I-3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias. Il a été rédigé par les cogestionnaires : rédaction LPO, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.

Ce premier plan de gestion étant arrivé à son terme en 2016, une notice de gestion intermédiaire a été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles. Après la phase de révision globale de la RNR en 2018-2019, le nouveau plan de gestion va être rédigé en 2020, avec un large volet de concertation citoyenne (voir chapitre dédié).

II Surveillance et police de la nature

La Réserve naturelle régionale des Partias est surveillée par la conservatrice qui est commissionnée et assermentée pour les Réserves naturelles. Les volontaires en service civique n'ont pas de pouvoir de police mais ont pour mission d'informer les visiteurs de la réglementation en vigueur.

II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement



Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (ONCFS, AFB...). La LPO est en lien avec la **MISEN** des Hautes-Alpes et participe aux journées d'échanges techniques proposées. En 2019, la conservatrice a participé à la réunion du comité permanent préparatoire le 4 mars 2019, à laquelle il a été convenu d'organiser une **journée d'information et d'échange sur les Réserves naturelles**. Celle-ci a eu lieu le 13 juin à Ristolas en partenariat avec la RNN de Ristolas Mont-Viso et la RNR des Partias. Cette journée s'est intéressée aux deux dispositifs RNN et RNR (panorama général suivi d'une présentation des Réserves naturelles des Hautes-Alpes).

La conservatrice a également participé à deux autres rencontres techniques sur les sites classés le 19 novembre et la pollution lumineuse le 11 décembre.

II-2 Communication réglementaire

II-2.1 Signalétique

La signalétique « Réserve naturelle » est opérationnelle mais en cours de renforcement avec :

- un panneau en entrée principale du site (présentation de la Réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation) – qui sera prochainement refait du fait du reclassement de la Réserve,
- 8 panneaux de rappel réglementaire sur les accès secondaires (voir carte de localisation des actions en fin de document) dont 5 présents depuis 2011, le 6^{ième} au Col de la Ricelle ayant été retrouvé arraché été 2019, et 3 qui ont été posés en 2018-2019 (en arrivant au Saouto, sous le rocher de Roure et à la passerelle de la route du bas) ;
- des petits panneaux indiquant les bornes de la Réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires (Cime de la Condamine, Rocher de Roure, etc.).



Figure 2 : nouveaux panneaux de rappel réglementaire installés en 2019 © LPO

La signalétique sera à renforcer à l'avenir, en particulier du côté de Serre-Chevalier (entrées multiples entre le col de la Ricelle et le col de Serre-Chevalier) mais aussi du col du Prorél avec l'extension. Des plaques et des balises ont été achetées dans ce but et restent à poser au début de l'été 2020 en partenariat avec la station.

II-2.2 Brochures et plaquettes

Elaborée en 2013, la plaquette expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés est disponible sur le site internet de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et diffusée en mairie de Puy-Saint-André ainsi que sur le terrain lors des contrôles. Elle est déclinée en version longue (3 volets) et courte (1 volet). Elle devra cependant être réactualisée prochainement pour intégrer les modifications réglementaires.

Le prochain plan de gestion intégrera une action « **brochure de présentation de la Réserve** » complète telle que celle de la RNR Daluis, avec carte des itinéraires balisés, explication de la réglementation, accès possible en insistant sur la porte d'entrée côté Serre-Chevalier et le parking de Puy Chalvin... Celle-ci sera donc à faire une fois le projet de découverte au sommet de Serre-Chevalier initié.

II-3 Surveillance

Les missions de surveillance se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques. La sensibilisation au respect de la réglementation (ou aux zones sensibles non réglementaires) est accentuée durant les saisons d'hiver et d'été, grâce à l'appui de volontaires en service civique.

Jusqu'ici, aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et de la sensibilisation. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers, la randonnée hors sentiers a fortement diminué, elle se localise sur des secteurs bien précis (pourtours du lac, fond de Closis en direction de la Condamine). Les infractions de **chiens non tenus en laisse** et de randonneurs hors sentiers sont les plus fréquentes. À noter l'observation occasionnelle de **véhicules à moteur** sur le sentier Les Combes - Rocher de Roure, sans agent présent sur place pour verbaliser.

Une journée de surveillance est spécifiquement organisée lors du passage du **Grand Trail des Ecrins** fin juin afin de contrôler le respect de la réglementation et intervenir si nécessaire. Le parcours étant au préalable balisé avec des fanions installés la veille et déposés sitôt la course finie.

Une demi-journée de **contrôle avec deux agents de l'ONF** a été faite durant l'été 2019, mais aucune infraction n'a été relevée ce jour-là.

Outre la tenue-uniforme des Réserves naturelles, les **outils** mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- une fiche récapitulative des infractions propres à la Réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes réglementaires afférents et la catégorie d'infraction.

III Connaissances et suivi du patrimoine naturel

III-1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org. Le tableau 1 indique le nombre de données collectées et le nombre d'espèces recensées par groupe taxonomique sur un périmètre élargi, centré sur la RNR.

Groupe taxonomique	Nombre de données		Nombre d'espèces		
	2019	total 2009-2019	jusqu'en 2017	jusqu'en 2018	jusqu'en 2019
Oiseaux	435	6195	106	109	110
Mammifères	101	871	23	24	24
Chauves-souris	0	167	16	16	16
Reptiles	0	7	3	3	3
Amphibiens	3	34	2	2	2
Odonates	0	10	6	6	6
Papillons	93	1954	122	122	124
Orthoptères	28	130	21	21	23

Tableau 1 : Données Faune PACA dans et autour* de la RNR des Partias pour l'année 2019

Les données produites en 2019 sont particulièrement concentrées sur les groupes des mammifères (101 contre 79 en moyenne sur les 11 dernières années ; grâce à l'utilisation de pièges-photos), les papillons de jour, les orthoptères et toujours les oiseaux.

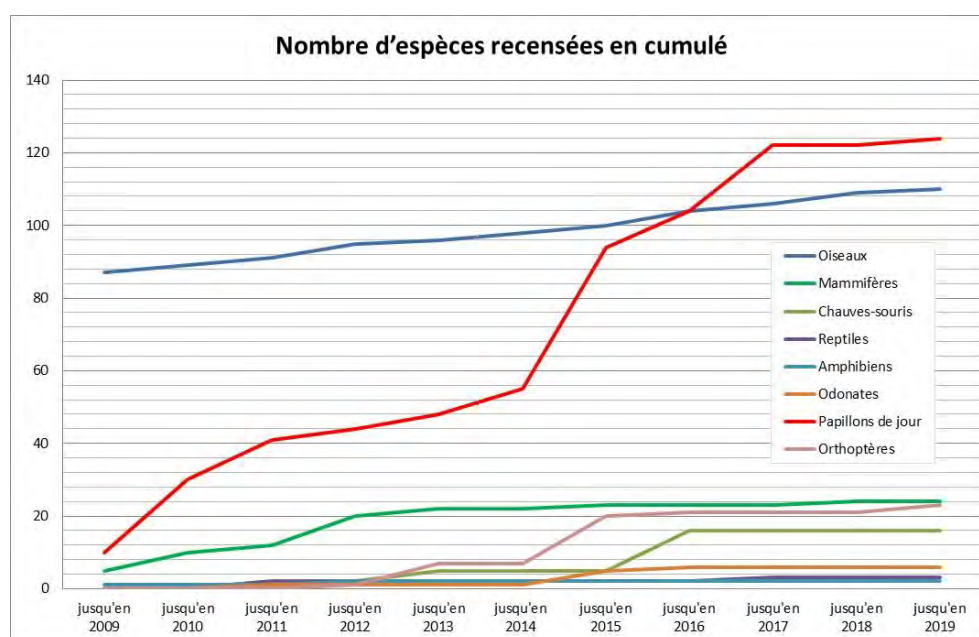


Figure 3 : Nombre d'espèces recensées en cumulé

* à noter que les données considérées intègrent une partie du vallon de la Trancoulette (St Martin de Queyrières)

III-2 Prospections et inventaires ciblés

III-2.1 Les galliformes de montagne

Après 7 années de comptage annuel au chant des mâles de Tétras lyre dans la RNR des Partias (2012-2018), il a été décidé de passer à un suivi tous les deux ans, permettant de libérer du temps pour d'autres prospections (voir ci-dessous).

Des prospections des crottiers de galliformes ont été menées au printemps, sur le Rocher Blanc et dans le bois d'aval.

1. Prospection au chant de la Perdrix bartavelle



Figure 4 : émission du chant de la Perdrix bartavelle © V. Fine, LPO

Une opération de "comptage" au chant des perdrix bartavelles a été organisée le 4 mai 2019 (compte-rendu disponible). Cette opération avait pour but de suivre la population à la fois en ce qui concerne ses effectifs et son territoire de reproduction. Au total 1 couple a été vu et un mâle entendu en réponse à la repasse. Les conditions météo n'étant pas favorables ce jour-là (neige dans la nuit !), les résultats sont difficilement interprétables.

2. Recensement des lagopèdes alpins



Figure 5 : prospection avec chien vers la Condamine © V. Fine, LPO

Le 6 septembre 2019, la LPO a fait équipe avec 3 agents de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et deux chasseurs bénévoles afin de réaliser un recensement des lagopèdes alpins dans la Réserve naturelle (voir compte-rendu).

Accompagné de 4 chiens d'arrêt, le groupe a prospecté plusieurs zones favorables à la nidification de cette espèce de galliformes des montagnes : la Condamine et les vallons que cette cime surplombe (plutôt rocaillieux). Ce parcours suivi était en effet stratégique puisqu'il comprenait des localisations où des lagopèdes avaient pu être contactés les années précédentes.

Pour repérer les individus, les chiens sont laissés en liberté afin de pouvoir ratisser le plus largement possible l'espace prospecté. Lorsqu'ils sentent un individu à proximité, ils s'arrêtent et restent immobiles afin de signifier à leur maître leur présence.

Un seul lagopède aura été repéré à proximité du sommet de la Condamine. Cette journée aura cependant été l'occasion d'observer un Lièvre variable à proximité du rocher Bouchard.

III-2.2 Comptage des nids d'hirondelles

Dans le cadre de l'année thématique des hirondelles et des martinets de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, une enquête participative a été menée par les bénévoles tout au long de l'été 2019. Cette enquête renouvelée chaque année, permettra de connaître les effectifs de populations sur le long terme.

Le groupe LPO Pays Briançonnais a donc réalisé un suivi des colonies d'Hirondelles de fenêtre aux Partias le 2 juin 2019, en comptant de façon la plus exhaustive possible le nombre de nids présents et occupés.

III-2.3 Comptage de marmottes

La LPO a signé un partenariat avec l'association pour la Protection, l'Etude et la Valorisation des marmottes (APEVM), visant à renforcer la sensibilisation des publics au sujet des bons comportements à adopter face aux marmottes (en particulier éviter le nourrissage inadapté sur le site d'Eygliers) et à améliorer les connaissances de l'espèce aux Partias.



Figure 6 : comptage marmottes © A. Lozé, LPO

Le 24 juillet, des scouts, des bénévoles et volontaire LPO et un stagiaire de l'association APEVM se sont attablés au comptage des marmottes dans la Réserve, auquel le public était invité.

Le soleil éclatant a émané trop de chaleur pour les marmottes qui ont préféré rester dans leurs terriers au frais et ce sont 40 marmottes qui ont été dénombrées sur 6 zones ne couvrant pas l'intégralité du site.

L'action sera à reconduire, plus tôt et en essayant d'avoir plus de personnes mobilisées pour couvrir la Réserve.

III-2.4 Inventaire piscicole sur le torrent de Sachas



Le 19 septembre 2019, la LPO a accompagné la fédération départementale de pêche des Hautes-alpes aux abords de la Réserve naturelle, afin de réaliser un inventaire piscicole du torrent de Sachas.

La méthode utilisée pour contacter les poissons potentiellement présents était la pêche électrique: un système qui permet d'attirer les poissons afin de les attraper pour les identifier, les mesurer et les peser, avant de les relâcher.

Au cours de la journée, 5 stations du cours d'eau ont été parcourues et 10 saumons de fontaine ont été comptabilisés (issus d'actions d'alevinages passées). À l'inverse aucune Truite fario n'a été contactée sur ces zones trop abruptes et accidentées.

Figures 7 et 8 : inventaire piscicole © LPO

III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

III-3.1 Suivi de l'Observatoire Vigie-Nature

Le suivi dans le cadre de l'« observatoire de la biodiversité » Vigie-Nature, effectué annuellement depuis 2011 a été poursuivi cette année avec le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) réalisé en deux passages par un bénévole LPO. Les données sont saisies directement dans faune-paca grâce au module protocole / STOC-site. La mise en place d'un suivi Vigie-chiro, également proposé par le MNHN, n'a pas pu être faite en 2019 et devrait l'être en 2020.

III-3.2 Suivi des petites chouettes de montagne

Un nouveau suivi a été mis en place dans la Réserve : le protocole de suivi des « Petites chouettes de montagne », c'est-à-dire de la chouette de Tengmalm et la chevêchette d'Europe. Ce suivi est coordonné par le réseau « Petites chouettes de montagne » porté par la LPO et l'ONF. Il s'agit d'un suivi à long terme de sites de référence répartis sur les massifs de France qui vise à mieux comprendre les évolutions futures des populations de petites chouettes de montagne en France.

Il s'agit de points d'écoutes avec la méthode de la repasse, sur un transect de 5 points espacés de 500m, en deux passages chaque année espacés de 15 jours au printemps, le soir autour du coucher du soleil (2h avant et 2h après).

La principale difficulté pour la mise en place aux Partias, est l'accès d'accès au site à cette période, avec une neige lourde dans laquelle il peut être difficile (voire dangereux) d'évoluer en fin de journée. C'est pourquoi les deux passages ont été faits assez tardivement en 2019, sur la première quinzaine de mai. La Chevêchette a été contactée lors des 2 passages, mais pas la Tengmalm.

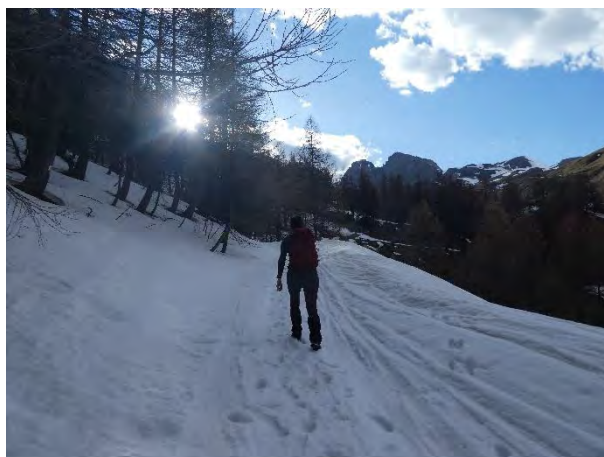


Figure 9 : suivi des petites chouettes à la tombée du jour © V. Fine, LPO

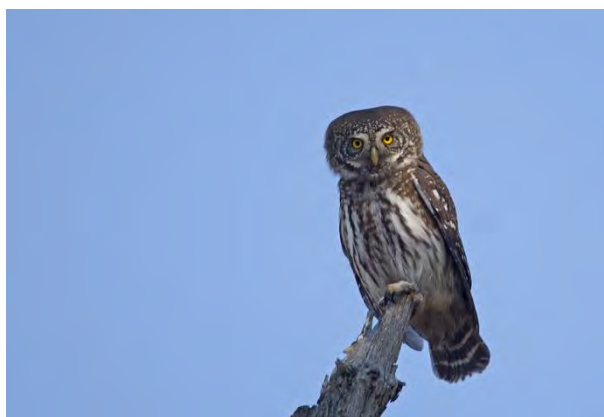


Figure 10 : Chevêchette d'Europe © Robert Balestra



Figure 11 : suivi des petites chouettes à la tombée du jour © V. Fine, LPO

III-3.3 Suivis par piège-photos

Les essais de suivis de la faune sauvage par appareils photos à déclenchement automatique ont continué durant l'été/automne 2019. Un appareil a encore une fois été volé cette année. Les espèces contactées sont maintenant toujours les mêmes, mais il sera intéressant de faire des analyses quant à leur abondance respective, et tester de nouveaux lieux moins prospectés.

III-3.4 « Carbone organique du sol » et « Azote 15 des feuilles » avec Nature 2050

Dans le cadre du suivi des projets Nature 2050 de la CDC Biodiversité (dont fait partie la plantation de Pin cembro de 2018), des indicateurs spécifiques sont prévus :

- « Carbone organique du sol » permettant de renseigner sur l'état et l'évolution du stock de carbone organique des sols
- « Azote 15 des feuilles » pour l'évolution de l'efficacité du recyclage des nutriments (azote des feuilles et du sol).

C'est pourquoi des prélèvements ont été faits le 17/06/2019 aux Partias en 4 stations d'échantillonnage (avec pour chacun un prélèvement de terre par forage et de feuilles et d'herbes).

Les résultats d'analyse ne sont pas encore connus. Ce suivi sera refait toutes les 3 puis 5 années.



Figure 12 : prélèvements de terre et de feuilles © V. Fine, LPO

IV Prestation de conseil, étude et ingénierie

IV-1 Projet de découverte de la Réserve naturelle des Partias au sommet de Serre-Chevalier

Une étude d'interprétation pour un sentier de découverte ludo-pédagogique de la RNR des Partias au sommet de Serre-Chevalier a été confiée aux bureaux d'étude Novative Consulting et Etude 139 paysages, grâce à une subvention en investissement de la Région, et avec le soutien de la Compagnie des Alpes.

L'objectif était la conception d'un plan d'interprétation :

- Définition des enjeux, objectifs, orientations stratégiques
- Reconnaissance terrain : analyse du potentiel d'interprétation - état des lieux des tracés et aménagements existants - proposition d'un nouveau tracé
- Proposition de médias/supports de signalétique et d'interprétation
- Conception d'un cahier des charges pour la réalisation des médias/supports définis
- Chiffrage précis (pour établir plan de financement).



Figure 13 : montage illustrant le projet © Novative consulting

Ce projet fait suite à la pré-étude réalisée par la LPO en 2013 et une étude de fréquentation sur site en 2015 pour évaluer l'intérêt du public pour ce projet.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les partenaires en 2019 (LPO, mairie de Puy Saint André, mairie de St Chaffrey, Région, Compagnie des Alpes et SIMM de Serre-Chevalier). Une réunion aura lieu en février 2020 pour discuter de la suite du projet (portage, financement, calendrier...) avec ces mêmes partenaires auxquels se joindra également l'office du tourisme de Serre-Chevalier.

IV-2 Projet de concertation

Un projet de **concertation citoyenne** devant permettre une réelle coopération autour de la Réserve des Partias entre habitants du territoire et gestionnaires du site a été initiée fin 2019 avec le soutien de la Fondation de France. Il vise en particulier à associer les citoyens pour l'élaboration du plan de gestion qui sera rédigé en 2020.



Des premières rencontres autour de la biodiversité ont eu lieu en décembre 2019 et janvier 2020, pour commencer à mobiliser sur ce sujet.

Une newsletter a été lancée fin 2019, avec une liste de diffusion qui s'étend progressivement (environ 80 personnes en janvier 2020).

Une **enquête** a été initiée fin 2019 pour recueillir les perceptions et les éventuelles pratiques de chacun de cet espace naturel protégé de montagne et fera l'objet d'un stage au printemps 2020 pour l'analyse des résultats.

Des **ateliers citoyens** de réflexions et de discussions autour de l'avenir de la Réserve auront lieu au premier semestre 2020.

IV-3 Suivi du paysage

Un protocole de suivi du paysage par photographie sur points fixes a été mis en place en 2015 et testé en 2016. Au total, ce sont 4 points de vue qui sont suivis en été (repérés sur place par bombe fluo + coordonnées GPS) et 1 point de vue suivi en hiver (en bord de piste de ski).

IV-4 Suivi de la fréquentation du site

En 2019, les trois éco-compteurs étaient opérationnels :

1. à l'entrée de la Réserve, sur la piste au-dessus des Prés de lin (accès principal RNR en dehors des périodes de neige ; en place depuis la fin de l'été 2013) ;
2. au Saouto, juste avant le bout de la route des Combes,
3. sur le sentier col de Serre-Chevalier / Ravin Mélivrin (malgré des soucis de poteau régulièrement couché par les vaches qui viennent se frotter dessus).

L'objectif est d'avoir un indicateur objectif mesurant l'évolution de la fréquentation.



Figure 14 : éco compteur au col de Serre-Chevalier (c) V. Fine, LPO

IV-5 Développement d'un suivi des Tétrasy par bioacoustique

Les expérimentations en vue de mettre en place un suivi innovant du Tétrasy lyre par bioacoustique ont été poursuivies en 2019, avec des enregistrements sur plusieurs jours sur la place de chant principale. Les analyses ont été faites manuellement par un bénévole LPO et devraient se poursuivre en 2020 par des analyses sur un logiciel dédié.

L'objectif final est de mettre en place une méthode fiable et éprouvée, qui pourra être déployée sur différents territoires afin d'améliorer le suivi du Tétrasy lyre, et permettre des études biologiques plus poussées (assiduité des individus sur une place de chant, analyse des mobilités, facteurs d'influence du chant, etc.).

IV-6 Accompagnement des activités socioprofessionnelles

IV-6.1 Accompagnement de l'activité pastorale

Une réunion a eu lieu en fin d'été 2019, le 1^{er} octobre, sur site, pour discuter de l'activité pastorale aux Partias et du besoin en eau exprimé depuis 2018 par les éleveurs et le berger. Outre les acteurs de la Réserve (mairie, Association foncière pastorale, Région et LPO) et de l'activité pastorale (éleveurs, berger et CERPAM), étaient présents l'AFB et le CBNA.

La demande d'aménagement d'abreuvoirs complémentaires sera présentée au prochain comité consultatif pour avis.



Figure 15 : réunion alpage © V. Fine, LPO

IV-6.2 Accompagnement de l'exploitation forestière

Une coupe d'amélioration est prévue dans la parcelle 4 de la forêt communale. Celle-ci se trouve en partie dans le secteur ayant été intégré en 2019 dans la Réserve naturelle. Le projet s'est fait en concertation avec l'ONF et les co-gestionnaires de la Réserve. La parcelle étant proche de la « route de Chauvet », il n'y aura pas de difficultés pour le débardage.

La conservatrice a participé au martelage avec l'ONF le 2 octobre 2019.

V Interventions sur le patrimoine naturel

V-1 Suivi des pins cembro plantés

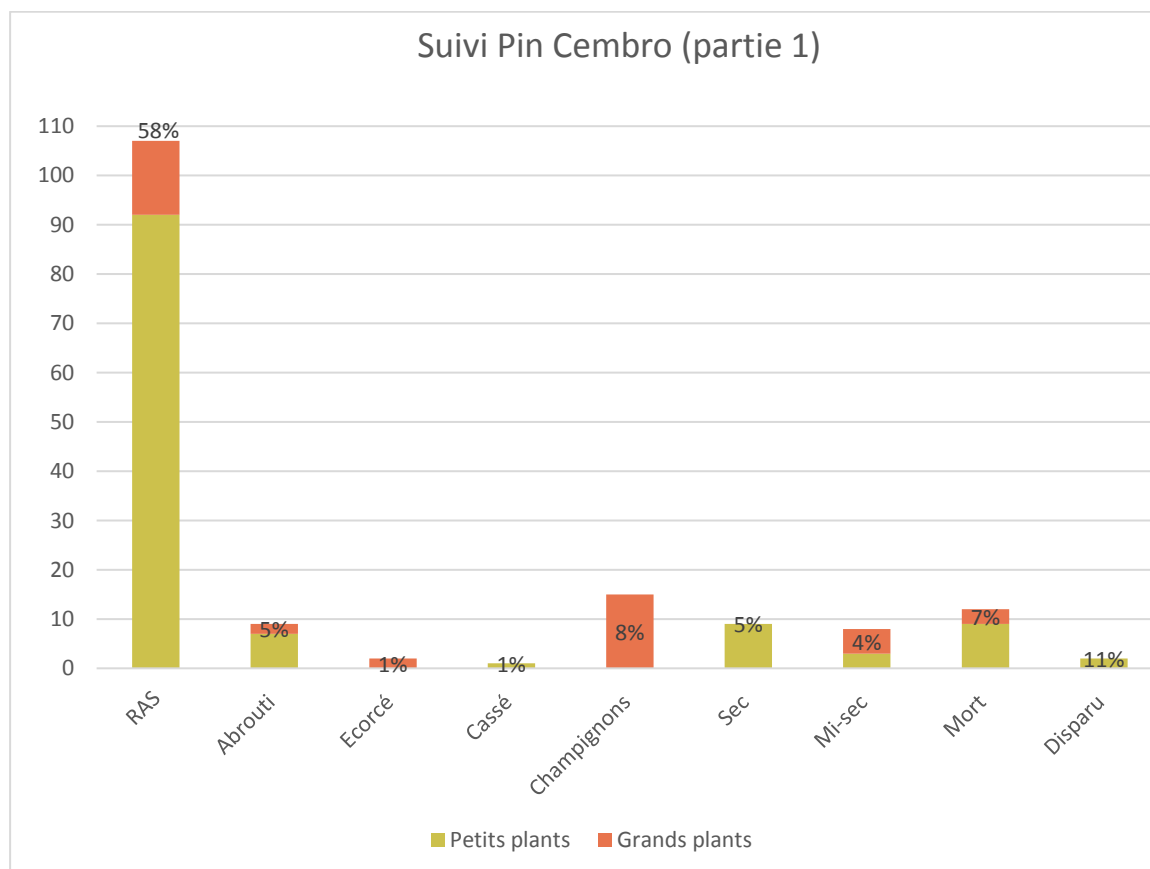
Un an après la plantation de 3000 pins cembro dans la Réserve naturelle des Partias, dans le cadre du programme Nature 2050 de la CDC Biodiversité, un premier suivi a été fait en 2019.

Durant le chantier participatif organisé en octobre 2018, 300 plants (soit 10%) ont été marqués sur différents secteurs afin de pouvoir opérer un suivi au cours du temps. Ces jeunes arbres « témoins » donnent un aperçu de leur évolution mais aussi permettent de rendre compte des potentielles pressions qu'ils subissent selon les milieux dans lesquels ils ont été plantés (sous-bois, prairies, versant plus sec, etc.)

Plus de la moitié des plants témoins a été étudiée le 25 octobre 2019. Si la croissance des jeunes plants est difficilement constatable (le Pin cembro croît très lentement), il a été possible de noter la taille de ces derniers, mais aussi leur état : mort, séché, abrouiti, etc.

Globalement la situation, à ce stade, apparaît satisfaisante puisque 58% de jeunes arbres sont en bon état. Reste encore la seconde moitié des plants témoins à étudier prochainement.

On note que les grands plants (c'est-à-dire les plants fournis dans un plus grand godet et plus âgés) sont davantage attaqués par des champignons que les plus jeunes/petits.



V-2 Protection des zones d'hivernage du Tétrasyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrasyre dans ses zones refuges en hiver, un projet spécifique avait été déployé en 2012-2013. Après avoir défini les zones d'hivernage du Tétrasyre, et avoir



Figure 16 : panneau skieur et panneau de rappel au bout de la route des Combes

© V. Fine, LPO

étudié la fréquentation hivernale de la Réserve, des « zones de mise en défens » avaient été établies. Il s'agit de cordes balisées de fanions attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage.

Trois panneaux d'information des skieurs sont installés : au bout de la route des Combes, avant le parking des Combes et au col de la Trancoulette.

Durant l'hiver, des sorties de suivis sont organisées afin de s'assurer que les cordes soient bien visibles par les skieurs à la descente pour des questions de sécurité.

Un suivi de la fréquentation par les skieurs de randonnée est également fait durant l'hiver. Il s'agit d'observer le passage des skieurs avec leurs traces. L'objectif est essentiellement d'identifier les passages les plus empruntés par les skieurs et de voir si les zones de mises en défens avec le cordage sont respectées. Il est complété par une recherche des crottiers au printemps, à la fonte des neiges.



Figure 17 : vue sur le bois d'aval depuis « Chauvet » © V. Fine, LPO

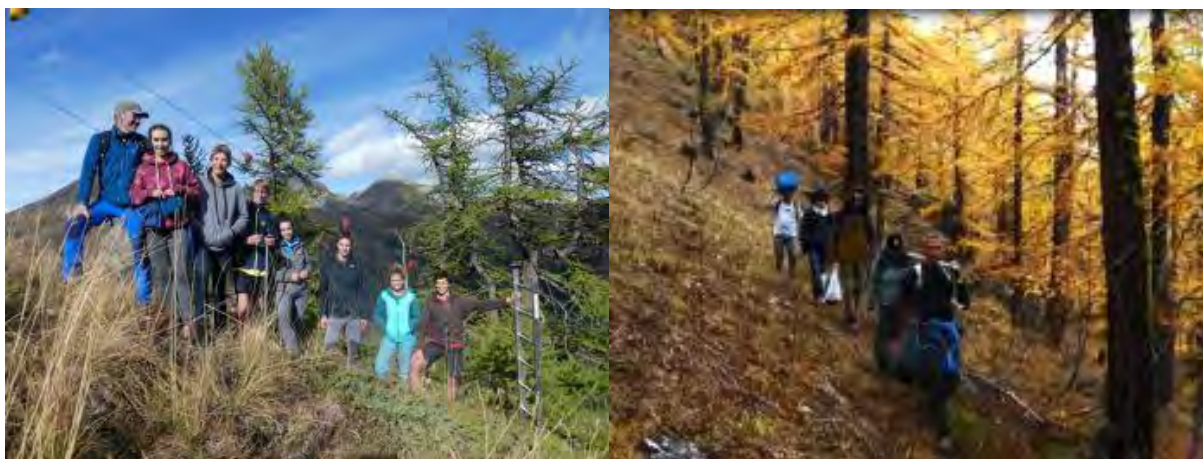
VI Création et maintenance d'infrastructures

VI-1 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétrasyre

Le dispositif ayant été installé en 2013, les cordes étaient abimées voire cassées. De nouvelles cordes avaient été fournies par la Compagnie des Alpes - SCV en 2018 et une partie avait été changée. Ce chantier a été finalisé à l'automne 2019 grâce à deux chantiers participatifs « Tétrasyre Quiet ».

Un groupe du Club montagne du lycée d'altitude est venu prêter main forte le 25 septembre après-midi, puis un groupe de 6 personnes, citoyens du Briançonnais motivés, a poursuivi le chantier le 22 octobre.

L'avalanche du Jeu de Paume étant à nouveau descendue dès le début de saison 2019/2020, les poteaux installés en 2018 ont été emportés et le dispositif endommagé. Une réflexion sera à mener pour la suite.



Figures 18 et 19 : chantiers « Tétrasyre quiet » avec les lycéens et des citoyens © V. Fine, LPO

VI-2 Entretien et balisage des sentiers

Entretenir les sentiers et leur balisage dans la Réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Ces travaux d'entretien sont faits durant tout l'été au grès des tournées, par les volontaires et la conservatrice.

VI-3 Pose de panneaux

Deux nouveaux panneaux « entrée de Réserve » ont été installés en 2019 : sous le rocher de Roure et à la passerelle de la route du bas.

Des panneaux provisoires ont été installés durant l'été 2019 afin d'informer les visiteurs accédant depuis Serre-Chevalier de la présence de la RNR et de sa réglementation (photo ci-contre, au sommet de Serre-Chevalier et au col du même nom). Le panneau au col de la Ricelle ayant été retrouvé au sol, c'est donc l'ensemble des panneaux marquant l'entrée dans la Réserve par Serre-Chevalier qui seront à réinstaller en début d'été 2020 en partenariat avec la station (y compris côté Eychauda et Prorel).

De nouveaux panneaux directionnels ont été installés en partenariat avec l'organisateur du Grand Trail des Ecrins (et fourni par lui), après le lac en direction du ravin Jafaret, pour marquer l'intersection Trancoulette / Condamine, puis Condamine / col de la Pisse. (photo ci-contre). Enfin, des panneaux directionnels plus anciens sont régulièrement refixés.



Figure 20 :: panneau provisoire sur la crête de Serre-Chevalier et nouveau panneau au ravin Jafaret © V. Fine, LPO

VI-4 Protection des rives du lac

La protection de la végétation aux abords du lac (clôture électrique) a été installée sur la moitié amont du lac de 2011 à 2013. Depuis 2014, et l'achat d'un matériel plus puissant ainsi que l'installation d'abreuvoirs, la clôture électrique protège tout le pourtour du lac.

Le dispositif a été mis en place en début d'estive par la LPO dès le mois de juin, avant la montée des bovins, puis l'électrificateur posé par l'éleveur.

L'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) : protégée des troupeaux et du piétinement, la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée, même si le lac reste encore très dégradé avec des plantes nitrophiles et liées au piétinement perpétué depuis des années. Le dispositif sera maintenu et évalué sur le moyen/long terme.

VII Prestations d'accueil et d'animation

En 2019, diverses actions de sensibilisation ont été expérimentées grâce à l'aide de volontaires en service civique et de stagiaires : animations scolaires, événements, sorties nature, chantiers participatifs...

Action / événement	Dates	Nombre de participants	Commentaire
Présentation de la Réserve aux Terminale STI2D du Lycée de Briançon	10 janvier 2019	15 lycéens	
Présentation aux CE2 de l'Ecole Joseph Chabas (Briançon)	31 janvier 2019	25 élèves	
Nuit de la chouette à Puy St André	samedi 30 mars 2019	58 personnes	Conférence / atelier enfants / sortie familiale, en partenariat avec la bibliothèque et le comité des fêtes.
Atelier "demain éco-citoyens" au collège des Garcins	5 avril 2019	3 groupes soit env. 36 collégiens	Atelier d'1h répété 3 fois : présentation RNR, travail sur les espèces de la RNR ou pas, étude Tétràs lyre et Lagopède alpin, sensibilité au dérangement hivernal
Concours photos "Un regard sur les Partias"	Mars-août	24 photos « paysage » et 18 « macro »	
Clip vidéo « En 2019 la Réserve naturelle régionale des Partias fête ses 10 ans »	Mai 2019	96 vues	Bilan des 10 années sous forme de clip. Peu de vues.
Congrès RNF : 3 visites des Partias	8 juin 2019	40 gestionnaires	
Formation civique et citoyenne "Protège tes montagnes" 1	20-21 juin 2019	14 jeunes	
Fête des Partias	dimanche 23 juin 2019	130 personnes	public tous âges, avec une dynamique qui s'inscrit sur le long terme
Jeunes au sommet	Juillet 2019	annulé	En partenariat avec le service de prévention de la CCB
Comptage des marmottes	24 juillet 2019	10 personnes	
Visite séjour ornithologique	Juillet 2019	7 personnes	
Arbre à palabre	Juillet-septembre	70 contributions	
Randonnée de découverte	16 août 2019	15 personnes	Résidents du hameau des Combes (en partenariat avec l'asso. Autour de St Roch)
Chantier Tétràs Quiet avec le Club Montagne du Lycée de Briançon	25 septembre 2019	7 lycéens + 2 encadrants	
Fête de la science à la MGG	12 octobre 2019	173 visiteurs	Public familial très intéressé sur les stands

Soirée de célébration des 10 ans à la MGG	12 octobre 2019	60 personnes	en partenariat avec le comité des fêtes, la mairie
Formation civique et citoyenne "Protège tes montagnes" 2	17 et 18 octobre 2019	15 jeunes	
Chantier Tétrás Quiet 2 (grand public)	22 octobre 2019	6 personnes	
Vidéo « Témoignages des acteurs à l'origine de la Réserve naturelle régionale »,	novembre	20 vues	Vidéo très peu visionnée, à promouvoir !
Atelier citoyen pour la biodiversité	10 déc. 2019	7 personnes	Introduction au projet de concertation citoyenne mené en 2020

Tableau 2 : récapitulatif des actions de sensibilisation expérimentées en 2019

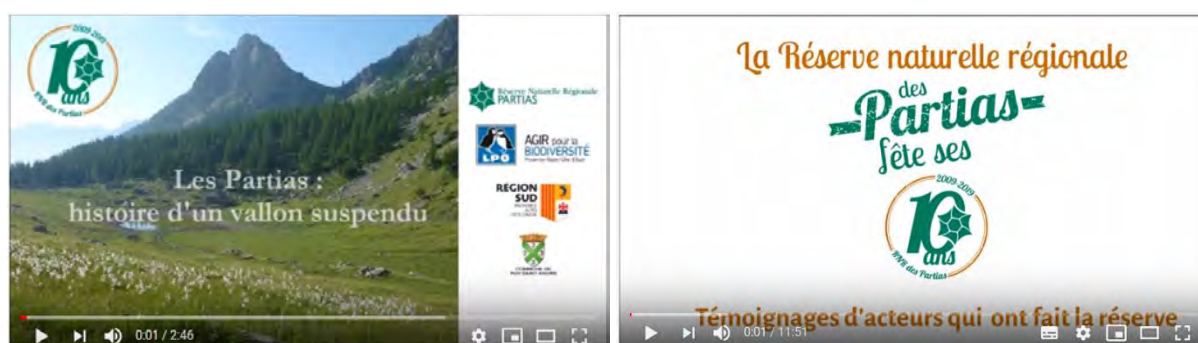
VII-1 Les 10 ans de la Réserve naturelle régionale

Plusieurs actions ont ponctué l'année pour célébrer cet anniversaire. Un livret a été fait pour présenter cet événement et les actions. Toutes les actualités et vidéos en ligne sont sur <https://paca.lpo.fr/partias/> rubrique « La RNR fête ses 10 ans ».

VII-1.1 Vidéos

Deux clips vidéo ont été réalisés :

- « **En 2019 la Réserve naturelle régionale des Partias fête ses 10 ans** », présente le site et la gestion de la Réserve en chiffres ;
- « **Témoignages des acteurs** à l'origine de la Réserve naturelle régionale », interviewe 4 acteurs qui ont fait la Réserve.

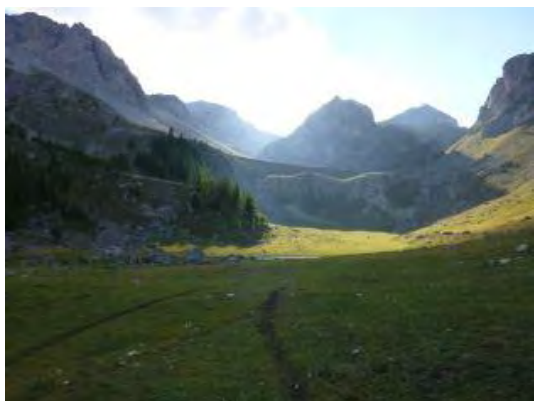


VII-1.2 Concours photo "Un regard sur les Partias"

L'objectif était de mobiliser autour de la Réserve et de donner un aperçu de ce beau vallon montagneux protégé à travers les yeux de ses visiteurs. Deux catégories étaient proposées : Paysage et Macro.

Le jury, composé de membres du conseil municipal de Puy-Saint-André et de la LPO, a pu donner son avis sur les nombreux clichés. La qualité, l'originalité, l'esthétique des photos, ainsi que le regard porté sur les Partias ont pu être appréciés afin d'obtenir un classement final pour les deux catégories.

Catégorie « Paysage » :



1er : Olivier Chevrant-Breton

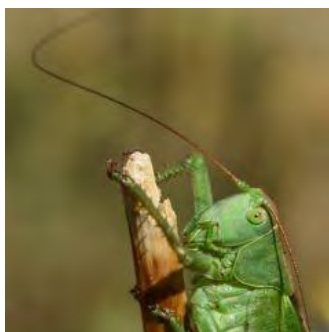


2ème : Dominique Villelger

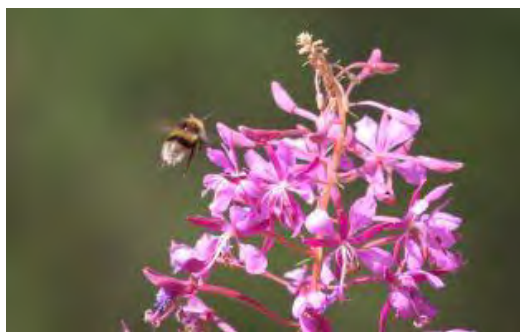


3ème : Yannick Queyras

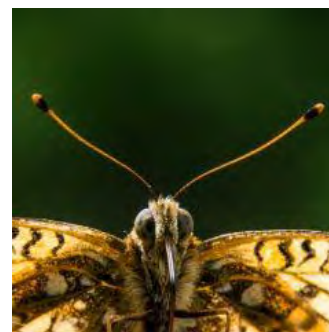
Catégorie « Macro » :



1ère : Hélène Vacelet



2ème : Benjamin Mauroy



3ème : Hélène Vacelet

VII-1.3 L'arbre à palabres



L'« **arbre à palabres** » invitait les visiteurs de l'été à témoigner sur ce que représente la Réserve des Partias pour eux.

En Afrique, l'arbre à palabres est un lieu traditionnel de rassemblement, à l'ombre duquel on s'exprime sur la vie en société, les problèmes du village, la politique. La Réserve naturelle des Partias a souhaité appliquer ce principe d'échange et de communication. Alors, pendant les deux mois d'été, un nichoir a été installé dans les contrebas de la Réserve afin de récolter les avis, idées, inspirations et autres petits mots des promeneurs du jour.

Près de 70 mots ont été récoltés tout de l'été ! La LPO a ainsi pu recueillir un certain nombre de remarques concernant le fonctionnement de ce site protégé, mais aussi des petits mots respirant le plaisir et parfois même très poétique.

Pour rendre compte de ce que représente la RNR des Partias pour ses visiteurs, un nuage de mots a été constitué. Ce dernier permet de reprendre les différentes inspirations et avis sur la Réserve, selon leur fréquence d'apparition :



Pour finir, voici quelques extraits marquants : « Magnifique site que l'on retrouve toujours avec bonheur » ; « Que les Partias demeurent et la planète nous en remerciera » ; « un vrai plaisir ».

VII-1.4 La soirée de célébration de l'anniversaire



La soirée de célébration de l'anniversaire a eu lieu le 12 octobre 2019 à Maison de la Géologie, animé avec une **table ronde** sur la thématique de « Tourisme-Environnement », en présence de

- *Cécilia Claeys, maîtresse de conférence-HDR en sociologie à l'université Aix-Marseille,*
- *Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André,*
- *Marie-Aude Puy, directrice adjointe de l'office du tourisme de Serre-Chevalier Vallée-Briançon,*
- *Pierre Bonneau, accompagnateur en montagne, guide nature/géologie et bénévole LPO,*
- *Sylvie Dao-Lena, adjointe au maire de Saint-Chaffrey).*

La discussion était animée par un journaliste de la RAM et enregistrée (vidéo replay en ligne). Cette table ronde aura été l'occasion de soulever certaines problématiques rencontrées sur le territoire à propos du tourisme, et ce en termes de transition écologique et de massification de la fréquentation touristique dans le département des Hautes-Alpes.



Plus de 60 personnes ont répondu présentes pour ce temps de partage, de discussions, mais aussi de remémoration !

Le pot de célébration des 10 ans a, quant à lui, permis de poursuivre certaines discussions autour de cette thématique et de découvrir ou de redécouvrir la Réserve naturelle régionale des Partias, ancrée dans l'histoire et la vie du territoire, grâce à **l'exposition** présentée sur cet espace naturel protégé (histoire de la Réserve, espèces recensées, stagiaires et volontaires ayant œuvrés depuis 10 ans, etc.).

VII-2 Avec les scolaires

VII-2.1 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias

Elaboré en 2013, le "projet pédagogique montagne" s'appuie sur la RNR des Partias et définit les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités.

La RNR des Partias offre un formidable potentiel pour des projets pédagogiques liés à la montagne, avec des activités pédagogiques proposées sous plusieurs formes : ateliers, sorties nature, visites guidées, rencontres, etc.

Ce document est en ligne sur le site de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'information a été diffusée aux écoles du Briançonnais, mais le territoire est difficile d'accès pour des groupes scolaires (secteur éloigné, piste inaccessible aux bus...).

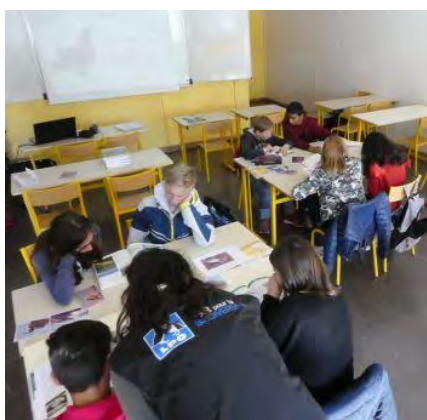
Quelques actions ont été initiées avec des scolaires : école Joseph Chabas en 2017 et 2019, collège des Garcins en 2018 et 2019. En 2019, une action est initiée avec le Lycée d'Altitude.

VII-2.2 Les collégiens des Garcins éco-citoyen

La LPO antenne de Briançon a répondu présente, avec de nombreux autres intervenants, pour la seconde édition de la matinée "demain éco-citoyens" du collège des Garcins, le vendredi 5 avril 2019.

Trois groupes de jeunes ont ainsi pu découvrir la Réserve naturelle régionale des Partias, déterminer avec des guides quelques espèces de la Réserve (et identifier celle qui ne s'y trouvent pas), et enfin étudier les besoins et menaces du Tétralyre.

Le tout conclu et résumé avec la projection du clip d'animation "[Le Tétralyre, animal emblématique des Alpes](#)".



Figures 21 et 22 : animation au collège des Garcins © V. Fine et A. Lozé, LPO

VII-2.3 Présentation au lycée



Figure 23 : présentation au lycée © V. Fine, LPO

Dans le cadre d'un projet de station météo à réaliser avec un groupe de 3 élèves de terminale STI2D au lycée Climatique d'Altitude de Briançon, une présentation de la Réserve et de ses enjeux a été menée le 10 janvier 2019.

Un quizz sur les espèces, sur le paysage de la Réserve et sur les actions de gestion possibles a animé la séance. Même si la Réserve était partiellement connue, l'espèce emblématique le Tétrás lyre a été bien reconnue et les multiples pressions qui pèsent dessus ont pu être abordées.

La station météo projetée avec les élèves devrait permettre d'étudier et avoir un suivi du climat à long terme sur la RNR et voir s'il existe des relations entre les phénomènes climatiques et les périodes de chant du Tétrás.

Le groupe travaillant sur la station météo n'avait pas terminé le projet en fin d'année scolaire 2018/2019 et l'enseignant référent n'a malheureusement pas été reconduit. Le choix de certains matériels et une partie de la programmation étaient terminés mais les élèves n'avaient pas encore élaboré de prototype.

VII-2.4 Travail d'écriture inspiré par les Partias

Le 31 janvier 2019, les élèves de CE2 de l'école Joseph Chabas à Briançon ont pu découvrir en images la RNR des Partias. Sous forme de quizz, ils ont reconnu certaines espèces qui peuplent la Réserve, dont l'espèce emblématique, le Tétrás lyre, leur permettant de définir une Réserve naturelle et à quoi ça sert, ce que le gestionnaire pratique comme activité et quels outils lui sont nécessaires sur le terrain.

Cette séance avait pour but de faire connaître ce territoire afin de préparer le projet de réécriture du livre pour enfants "La reine des fourmis a disparu" de Fred Bernard, transposé dans la Réserve naturelle régionale des Partias.

Le résultat de ce travail d'écriture et d'illustration baptisé "**L'enquête de Sixpattes de Fruits, la fourmi rousse du bois d'en haut**" a été exposé lors de la fête des Partias, puis à l'école et à la bibliothèque de Puy St André.



Figure 24 : ouvrage réalisé par les CE2 de l'école Joseph Chabas en 2019

VII-3 Grand public

VII-3.1 Une chouette soirée à Puy Saint André



58 personnes ont profité de la soirée de la Nuit de la Chouette organisée à Puy Saint André le samedi 30 mars 2019, avec un chouette programme ! La conférence sur les rapaces nocturnes par Pierre Bonneau, bénévole LPO et guide naturaliste accompagnateur en montagne, a ravi 46 personnes. En parallèle, 12 enfants participaient à l'atelier fabrication de masque de chouettes et hiboux, coloriages et lecture, avec les bénévoles de la bibliothèque de Puy St André. Deux groupes sont ensuite partis en balade nocturne animée respectivement par Pierre Bonneau et Claire Guérin (la Chouette hulotte était au rendez-vous !!). Et pour finir tout le monde s'est réchauffé autour de bonnes soupes préparées par le comité des fêtes Les Frairies. Un événement partenarial à refaire sans aucun doute.

VII-3.2 7e édition de la fête des Partias



La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'aide de la commune et des Amis des Combes, a reconduit la « fête des Partias » pour la sixième année consécutive.

L'objectif est toujours de renforcer les contacts avec les briançonnais fréquentant le site, en favorisant l'échange informel autour d'un moment festif et convivial (un pique-nique), agrémenté d'animations nature pédagogiques et ludiques.

La fréquentation reste autour d'une petite centaine de personnes : une centaine de personnes en 2013, 100-150 personnes en 2014, environ 70 personnes en 2015 (plutôt des « locaux », adultes sans enfants, 80 personnes en 2016 (avec des enfants), 70 en 2018 et 130 en 2019.

Au programme pour ce dimanche 23 juin 2019 : des randonnées nature à la rencontre de la faune présente dans la Réserve

naturelle ainsi que des ateliers et jeux d'animation sur le thème de la faune et de la flore montagnardes, l'exposition du travail d'écriture et d'illustration d'une école de Briançon sur la RNR... le tout ponctué par des chants et un spectacle conté pour clôturer la journée. Cette 7^{ième} édition de la fête a permis de confirmer l'attention croissante que porte la population locale vis-à-vis de la Réserve et représente un moment de convivialité, d'échange et de partage entre les acteurs de la Réserve et les visiteurs.



Figure 25 : fête des Partias 2019 © LPO

VII-3.3 Randonnée dans la Réserve des Partias avec les résidents du hameau des Combes



Figure 26 : sortie nature © V. Fine, LPO

Le 16 août, une **randonnée de découverte** de la Réserve et des actions qui y sont menées était proposée. Environ 15 personnes, essentiellement résidents aux Combes, ont répondu présentes et ont pu profiter des précieuses connaissances naturalistes de l'accompagnateur LPO. Tout au long de la journée, les participants ont pu discuter des espèces présentes dans la Réserve, flore comme faune, et être informés sur les enjeux concernant certaines d'entre elles ainsi que sur les actions de gestion menées dans la Réserve.

VII-4 Fête de la science



Figure 27 : stand sur la réserve des Partias à la fête de la science © V. Fine, LPO

Depuis 4 années maintenant, la LPO s'associe au CBGA et d'autres partenaires pour proposer des animations dans le cadre de la fête de la science à l'automne, à la maison de la géologie, pour un public plutôt familial.

Le 12 octobre 2019, le stand de la LPO proposait de découvrir ce qu'est une Réserve naturelle en se mettant dans la peau d'un gestionnaire et s'essayant à plusieurs missions sous forme d'ateliers : Inventaire Naturaliste, Suivi, Gestion et Protection. Ces ateliers ont été l'occasion de sensibiliser de nombreuses personnes à la réglementation au sein des espaces naturels protégés et en particulier aux

Partias, à la problématique du dérangement hivernal du Tétralyre, à la richesse de biodiversité que regorgent nos montagnes, etc.

VII-5 Public professionnel, formation et séjours

VII-5.1 Congrès RNF



Figures 28 et 29 : congrès RNF © LPO

Le 38^{ième} **Congrès des Réserves naturelles de France** a eu lieu au Monêtier-les-Bains du 5 au 8 juin 2019, organisé en partenariat par RNF et le Parc National des Ecrins.

« Chaud devant ! S'adapter ou laisser faire ? » était le thème du congrès qui a appelé de nombreux échanges, expériences partagées et réflexions à l'appui des dernières études et diagnostics sur l'état de la biodiversité. Il a également reçu la visite d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État de la transition écologique et solidaire.

La LPO était bien sûr au rendez-vous et a proposé 3 visites de découverte des Partias aux congressistes, soit une quarantaine de gestionnaires du réseau RNF qui ont visité la Réserve avec la conservatrice, des bénévoles naturalistes LPO et un agent ONF.

VII-5.2 Création d'une formation civique et citoyenne "Protège tes montagnes"

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et le service Jeunesse et sports du département des Hautes-Alpes se sont associés pour créer une formation civique et citoyenne innovante pour les jeunes en service civique sur la thématique de la biodiversité en territoire de montagne. Le but étant que les jeunes du territoire s'approprient les notions clés, les enjeux et les pressions sur la biodiversité.

Les deux premières sessions ont eu lieu en juin et octobre 2019, à Puy Saint André (hébergement à la Kimpina, formation à la mairie et aux Partias).

Pendant deux jours, les participants ont pu s'immerger sur le territoire, s'interroger, débattre et réfléchir autour des définitions et questions liées à biodiversité et plus particulièrement en milieu montagnard. Pierre Leroy, maire de Puy St André, a participé à une discussion avec les jeunes à propos des projets réalisés et à venir sur la commune de Puy-Saint-André et des enjeux du territoire en termes de transition écologique. La seconde journée était dédiée à la visite de la Réserve, pour découvrir les milieux et enjeux liés.



Figures 30 et 31 : édition juin et octobre 2019 de la formation civique et citoyenne aux Partias © LPO

VII-5.3 Sortie ornithologique lors d'un séjour Excursia



Figure 32 : visite de la Réserve durant un séjour ornitho © A. Lozé, LPO

Pierre Bonneau, bénévole LPO et accompagnateur en montagne naturaliste, a mené un séjour ornithologique dans le Briançonnais (avec l'agence Excursia), dont une journée était consacrée à la visite de la Réserve naturelle des Partias. Les participants ont pu faire de belles observations : Monticole de roche, Traquet motteux, Vautour fauve, Pipit sponcielle, Linotte mélodieuse....

VII-5.4 Projet de séjour franco-italien avec la Réserve de biosphère

La LPO s'était associée à MJC du Briançonnais et l'ACSSQ du Queyras pour monter un projet de séjour franco-italien pour les jeunes (15-18 ans) à Puy-St-André au début des vacances de la Toussaint. Cette action s'inscrivait dans le projet Interreg Alcotra #Com.Viso qui souhaite mettre en œuvre une stratégie basée sur le développement des communautés pour améliorer la qualité de vie des populations vivant dans les territoires de montagne reculés de la Réserve de biosphère dont fait partie la RNR des Partias.

Ce séjour devait s'articuler autour de chantiers nature (entretien et suivi des Pin cembro plantés en 2018, changement de cordes accrochées dans des arbres pour délimiter les zones d'hivernage Tétrasyre, petits travaux d'entretien des installations pastorales, etc.).



Malheureusement le séjour a été annulé du fait de la difficulté à mobiliser des jeunes briançonnais.

VIII Management et soutien

VIII-1 Personnel salarié

Un salarié est affecté à la Réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

Le personnel de la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe également à la gestion de la Réserve naturelle :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur, assure à ce titre la direction de la Réserve,
- Magali GOLIARD, Directrice adjointe,
- Amine FLITTI, Directeur adjoint,
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative,
- Marie-José ETIENNE, Comptable,
- Sophie MOUNIER, aide comptable,
- Sébastien GARCIA, Communication.

VIII-2 Volontaires et stagiaires

En 2019, la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli quatre volontaires en service civique « ambassadrice/deur d'espace naturel » à Briançon qui ont accompagné la valorisation de la RNR :

- Anne LOZÉ, mission d'un an, depuis sept. 2018,
- Anna PONTOIRE, mission d'un an, depuis août 2019,
- Vincent Tireau, durant le mois d'août 2019,
- Jonathan Corjon, mission de 10 mois depuis novembre 2019.

Une étudiante de Licence 3 « gestion des territoires de montagne » au pôle universitaire de Gap, Emma Hofstetter, a réalisé un stage de 2 mois pour mettre en place la méthodologie d'évaluation du plan de gestion (convention avec la mairie de Puy-St-André).

Enfin, Elisa Courcier a mené une mission d'ecovolontaire en juin 2019 pour participer aux actions de gestion de la Réserve.

VIII-3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements, la mise en place de matériel. Il s'agit de bénévoles de la LPO locale, de l'équipe municipale, de l'association des Amis des Combes, du comité des fêtes Les Frairies ou encore des sympathisants. Nous remercions particulièrement Pierre Bonneau, Yves Zabardi et Alain Prouvé pour leur investissement à nos côtés.

Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux !

VIII-4 Partenariats

VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André

Cogestionnaire de la Réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est un partenaire majeur. Des rencontres sont régulièrement organisées afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, organisation d'événements, recrutement de stagiaires, etc.).

VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable

Le programme Nature 2050, lancé en 2016 par CDC Biodiversité, vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à la restauration de leur biodiversité. Il a financé le projet de plantation de Pin cembro mené en 2018, et poursuivra son soutien jusqu'en 2020 pour assurer le suivi du projet.

SCV Domaine skiable, filiale de la Compagnie des Alpes et donc de la Caisse des Dépôts, a participé au chantier participatif de plantation de Pin cembro en mettant à disposition des moyens matériels et humains.

VIII-4.4 Autres partenaires financiers

La **Fondation de France** a retenu le projet « Gestion durable et partagée d'un espace protégé - La Réserve naturelle des Partias au cœur de la transition écologique du territoire » dans le cadre de son appel à projets 2019 « La transition écologique, ici et ensemble ». Le projet sera mené en 2019-2020 (voir chapitre sur la concertation citoyenne). La conservatrice a assisté à la journée initiale de lancement des projets à Paris fin 2019.

Dans le cadre d'un partenariat de mécénat LPO-**Cemex**, la Réserve a bénéficié d'un soutien en 2019 pour la gestion de la Réserve naturelle régionale : extension de la Réserve et célébration de ses 10 ans.

VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

Jardin Alpin du Lautaret (Université de Grenoble 1) : contacts réguliers, co-encadrement du stage zone humide en 2012, relais de communication sur la Réserve naturelle dans le cadre du projet de l'ALP, Réserve citée et illustrée dans le cahier N°2 de découverte du patrimoine botanique du Lautaret et du Briançonnais, d'assistance scientifique sur les inventaires botaniques.

INRA : étude des communautés d'insectes dans la Réserve des Partias.

Établissements publics

Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale. Convention partenariale ONF 05 et LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur pour collaborer sur la gestion de la partie de la forêt communale de Puy-Saint-André incluse dans la RNR.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : échanges techniques sur les galliformes de montagne, sortie de contrôle.

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : convention d'échange de données, échanges réguliers avec botaniste.

Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.

Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges réguliers avec l'équipe en charge de la Réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement pour le chantier d'écovolontaires.

Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la Réserve naturelle des Partias, partenaire pour les visites de la RNR, fête de la science, réseau NSE.

Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio professionnels

Serre-Chevalier Vallée domaine skiable : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la Réserve naturelle en hiver et en été depuis plusieurs années, et en 2018, partenariat pour la valorisation estivale de la RNR, participation au chantier de plantation de Pin

cembro, fourniture de cordes pour la visualisation de la zone d'hivernage du Tétralyre et financement de l'expertise botanique en limite RNR/domaine skiable.

Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

Pour le chantier de plantation de pins cembro plusieurs partenaires ont participé en prêtant du matériel (Parc National des Ecrins secteur Briançonnais/Vallouise, ONF agence de Briançon, Club Alpin Français de Briançon, SIVM de Serre-Chevalier et Environnement et solidarité/CPIE Haute Durance) ou en portant les plants avec leurs animaux de bât Bruno Pratz / Rando Lama Alpes / bureau des guides et accompagnateurs de Briançon et Jean-Gabriel et Catherine Ravary / Refuge de Ricou).

Partenaires éducatifs

Des actions se mettent en place avec plusieurs établissements scolaires de Briançon : école élémentaire Joseph Chabas, collège des Garcins, lycée climatique d'Altitude.

VIII-5 Réseaux

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que cogestionnaire de la RNR des Partias est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Educ'alpes - Réseau d'éducation à la montagne alpine - (ex - REEMA).

La LPO et la RNR s'investissent également dans les réseaux suivants :

- "Nature Science Environnement" (NSE), porté par le CBGA, qui vise à valoriser le patrimoine culturel scientifique riche et diversifié que recèle le Pays du Briançonnais ;
- Flore sentinelle qui réunit les acteurs de la conservation de la flore sur l'arc alpin français sous l'animation du CBNA. Il est un des programmes Sentinelles des Alpes, une action partenariale relative à cinq dispositifs d'observations des relations Climat-Biodiversité-Homme porté par la ZAA (Zone Atelier Alpes) qui vise à structurer les méthodologies, valoriser les productions (connaissance, outils de gestion), mutualiser les moyens et gagner en visibilité.
- Alp'arc, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, en participant notamment à "Jeunes au sommet" et en relayant les productions de "Be Part of the Mountain".
- le réseau des gestionnaires des RNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

IX Information et communication

IX-1 Internet

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé un site internet (relayée sur les réseaux sociaux) présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section est dédiée à la Réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Espaces / RNR des Partias). Elle présente :

- des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.),
- l'organisation de la gestion de la RNR,
- sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette), un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activités, rapports d'études,
- les partenaires institutionnels et les contacts des accompagnateurs pour visiter la RNR.

IX-2 Journal municipal

Une rubrique régulière « Quoi de neuf aux Partias ? » sous forme d'une double page a sa place tous les semestres dans le journal municipal de Puy-Saint-André.

QUOI DE NEUF aux Partias ?

par Vanessa FINE - LPO

La réserve naturelle régionale des Partias fête ses 10 ans de classement !
La mobilisation pour préserver le vallon des Combes a démarré dès les années 60, se concrétisant par la création de la réserve naturelle volontaire en 1993. Depuis 2009 ce site est classé en Réserve Naturelle Régionale, co gérée par la commune et la LPO PACA. Elle fête donc ses 10 ans cette année, avec plusieurs actions : un concours photo, un petit clip vidéo diffusé sur Internet, un arbre à palabres dans l'été... Un temps fort aura lieu le 12 octobre, à la Maison de la Géologie, lors de la Fête de la Science, avec une soirée festive pour célébrer cet anniversaire.

Le projet de révision de la Réserve Naturelle des Partias en bonne voie
Le comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale des Partias s'est réuni le 14 mars 2019 afin d'examiner notamment la demande de renouvellement du classement, avec un projet de révision de la réserve naturelle. Il a validé les propositions de modification du périmètre (extension sur 115,8ha) et de sa réglementation. Après l'avis favorable du Comité de Massif alpin et celui du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, la reconduction de la Réserve naturelle est en bonne voie.

Un premier trimestre riche en actions d'informations, sensibilisation et formation
58 personnes ont profité de la soirée de la Nuit de la Chouette organisée à Puy Saint André le samedi 30

mars 2019, avec un chouette programme animé par la LPO, le comité des fêtes des Frairies et la bibliothèque municipale ! A réitérer donc !
La LPO a participé, avec de nombreux autres intervenants, à la seconde édition de la matinée "demain éco-citoyens" du collège des Garcins, le vendredi 5 avril 2019. Le téttras lyre est désormais une espèce sous pression qui n'a plus de secret pour les collégiens.
Le 38ème Congrès des Réserves Naturelles de France a eu lieu au Monétier-les-Bains du 5 au 8 juin 2019, organisé en partenariat par RNF et le Parc National des Ecrins. La LPO PACA était bien sûr au rendez-vous et a proposé 3 visites de découverte des Partias aux congressistes.
La LPO PACA et le service Jeunesse et sports du département des Hautes-Alpes se sont associés pour créer une formation civique et citoyenne innovante pour les jeunes en service civique sur la thématique de la biodiversité en territoire de montagne en juin 2019, à la Kimpina et aux Partias. Le but étant que les jeunes du territoire s'approprient les notions clés, les enjeux et les pressions sur la biodiversité. Ce fut l'occasion d'explorer les pistes d'actions en tant que citoyen à la fois individuellement et collectivement pour la biodiversité et plus généralement pour une société durable inscrite dans un environnement naturel.

15

QUOI DE NEUF aux Partias ?

par Vanessa FINE - LPO

La Fête des Partias
C'est toujours sous un soleil radieux que se sont rassemblées environ 130 personnes lors de la fête des Partias dimanche 23 juin 2019. Au programme des randonnées nature à la rencontre de la faune présente dans la Réserve Naturelle ainsi que des ateliers et jeux d'animation sur le thème de la faune et de la flore montagnards, l'exposition du travail d'écriture et d'illustration d'une école de Briançon sur la RNR... le tout ponctué par des chants et un spectacle conté pour clôturer la journée. Cette 7ème édition de la fête a permis de confirmer l'attention croissante que porte la population locale vis-à-vis de la Réserve et représente un moment de convivialité, d'échange et de partage entre les acteurs de la réserve et les visiteurs.

Au programme cet automne/hiver
Outre la célébration des 10 ans le 12 octobre, les co gestionnaires de la Réserve Naturelle vous solliciteront pour participer à des ateliers citoyens afin d'élaborer le nouveau plan de gestion de cet espace protégé. Ce document est la feuille de route des actions menées pour les 5 à 10 années à venir. Après une phase de diagnostic pour identifier et hiérarchiser le patrimoine présent, évaluer les fonctionnalités des écosystèmes et analyser le contexte socio-économique, découle des objectifs et des opérations de gestion. Cette démarche se veut ouverte et partagée avec les acteurs du territoire pour que la gestion ultérieure de la réserve corresponde au mieux aux attentes des habitants et visiteurs.

ENVIE DE PLUS D'INFO ? DE PARTICIPER ?
Le bilan annuel et beaucoup de nos rapports d'études sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la LPO PACA : <http://paca.lpo.fr/partias>
Beaucoup de nos actions de gestion de la Réserve Naturelle des Partias ne seraient pas possibles sans la participation des bénévoles de la LPO de la commune ou d'ailleurs ! Ces actions sont très variées, allant de l'observation naturaliste au balisage des sentiers, en passant par de petits travaux de maintenance d'infrastructure. N'hésitez pas à contacter l'équipe de la LPO par mail hautes-alpes@lpo.fr ou par téléphone 04.92.21.94.17 pour nous rejoindre !

+ d'infos sur www.puysaintandre.fr

IX-3 Médias

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur communique régulièrement sur ses actions par le biais de communiqués de presse, des articles dans l'Oiseau magazine (revue LPO). Le tableau ci-dessous récapitule les principaux articles ou interviews diffusés dans les médias.

Média	Date	Titre	Publication
France Culture, La Série Documentaire	13/02/2019	Que fait le maire ? (3/4) Le Puy-Saint-André, un maire dans la transition écologique	Aborde la plantation citoyenne de Pin cembro
Dauphiné Libéré	18/03/2019	Chouette, c'est la Nuit de la chouette	Brève programme départemental
Dauphiné Libéré	23/03/2019	Vers une reconduction de la Réserve des Partias	Article pleine page
Dauphiné Libéré	30/04/2019	Les Partias resteront préservés	
Dauphiné Libéré	21/06/2019	Randos, chants et jeux pour la Fête des Partias, ce dimanche	Brève
Alpes 1	08/10/2019	Hautes-Alpes : 10 ans que la Réserve des Partias existe	
Dauphiné Libéré	11/10/2019	Réserve naturelle des Partias : un lieu d'expérimentation en plein mouvement	Article pleine page + vidéo en ligne
Dauphiné Libéré	15/10/2019	Tourisme, biodiversité et changement climatique au cœur d'une table ronde	Article demi page
Dauphiné Libéré	28/11/2019	Pin cembro : sur 3000 plants, 58% en bonne santé	Article demi-page

BRIANÇON En attente de validation par les autorités de droit

Vers une reconduction de la Réserve des Partias

Plusieurs modifications ont été proposées. Elles concernent les limites du territoire, l'activité forestière, les assouplissements pour les usagers.

Dominés par la cime de la Condamine et blottis dans leur écrin sauvage, les Partias pourraient voir leur titre de Réserve naturelle régionale reconduit. C'est ce qu'espèrent en tout cas ceux qui la chœient, à commencer par la commune de Puy-Saint-André, qui abrite le site, et l'antenne briançonnaise de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), co-gestionnaire de l'espace préservé.

« Il s'agirait d'une tacite reconduction si personne ne s'y oppose, mais nous avons souhaité soumettre quelques modifications », souligne Vanessa Fine, responsable du programme Hautes-Alpes de la LPO.

“ Nous avons proposé quelques assouplissements pour tous les usagers ”

Vanessa Fine
responsable du
programme Hautes-
Alpes de la LPO

Pour commencer, ils espèrent déjà agrandir le domaine : « Aujourd'hui, la réserve représente 685 hectares. Nous avons demandé à intégrer le secteur du Rocher Blanc, qui ferait passer la réserve à 802 hectares. Ce secteur est une zone d'hivernage pour les lagopèdes alpins et les perdrix bartavelles, ces dernières s'y reproduisent également. Ces galliformes



La Réserve des Partias, sur la commune de Puy-Saint-André, pourrait passer de 685 hectares à 802 hectares protégés. Photo LPO

représentent l'un des enjeux de la réserve », souligne Vanessa Fine. Il conviendrait donc de ne pas déranger les espèces sensibles.

Quelques modifications sur l'activité forestière ont aussi été sollicitées, afin de ne plus exploiter les sources au-dessus de 2 000 m d'altitude, et d'y laisser la forêt suivre son

évolution naturelle. « Nous avons aussi proposé quelques assouplissements pour tous les usagers. À partir de septembre, nous estimons que tous pourraient être autorisés à sortir des sentiers, puisque les moutons piétinent le sol sans distinction et que les chasseurs le peuvent aussi. Il s'agirait de garder un bon comportement, mais dans

un souci égalitaire, cela nous paraissait juste et cohérent », poursuit Vanessa Fine.

Aujourd'hui soumises aux autorités de droit, ces propositions devront être validées avant de reconduire le contrat : « Rien n'est fait aujourd'hui, nous aurons une réponse d'ici fin 2019 », conclut Vanessa.

Valérie MERLE

« La réserve tient tous ses objectifs »

Pour Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André, co-gestionnaire de la réserve, la reconduction du contrat régional pour préserver le site est importante : « D'abord parce que la réserve a tenu tous ses objectifs, et a donné grande satisfaction. À l'origine nous voulions créer un espace où la vie continue, tout en ayant le souci de le préserver. Aujourd'hui, tous les usagers, des randonneurs aux sportifs, en passant par les chasseurs et autres, ont compris les

enjeux de cet espace. Nous ne voulions pas créer une cloche dans laquelle l'humain n'a pas sa place, nous souhaitons que tous puissent continuer leur pratique tout en étant respectueux. Tout est mis en œuvre pour tous et par tous pour éviter les impacts environnementaux. Alors oui, nous espérons bien que le contrat sera reconduit, et avec le nouvel espace que nous avons proposé, plus cohérent à proximité de la station. »

REPÈRES

➤ Elle fête ses 10 ans
Créée en 2009, la Réserve naturelle régionale des Partias s'étend entre 1 600 mètres et 2 900 mètres d'altitude, et abrite un patrimoine naturel exceptionnel, tant pour sa faune que sa flore.

En plus de la charte qui régit l'usage de l'espace, les gestionnaires y ont notamment réalisé une plantation de 3 000 pieds de pin cembro l'automne dernier, et s'activent ardemment à protéger les espèces sensibles du territoire.

Cette année, un projet insolite a aussi été lancé par la LPO (ligue pour la protection des oiseaux) : « Nous réalisons un travail bioacoustique sur les tétras-lyres chanteurs, que nous pouvons individualiser grâce à leur signature vocale », explique Vanessa Fine.

On retrouvera le rendez-vous annuel de la fête des Partias le 23 juin 2019, et décennie oblige, plusieurs événements viendront rythmer l'année pour les dix ans de la Réserve, comme un concours photo, un arbre à palabre à écrire par tous, ou encore une vraie célébration, le 12 octobre prochain. À noter, pour la reconduction de la Réserve, une consultation publique sera prochainement mise en ligne sur le site de la Région.

Figure 33 : article dans le Dauphiné Libéré du 23 mars 2019, page Briançon

VOTRE RÉGION

PUY-SAINT-ANDRÉ La réserve régionale fête ses dix ans cette année, avec une journée spéciale organisée ce samedi

Réserve naturelle des Partias : un lieu d'expérimentation en plein mouvement

Dix ans après sa création, la réserve naturelle régionale des Partias poursuit son évolution et ses orientations. Son périmètre s'apprête à changer, sa réglementation devrait être modifiée.

L'automne est là, et la quiétude qui l'accompagne. La réserve naturelle régionale des Partias, nichée sur la commune de Puy-Saint-André, renferme de nombreuses espèces animales et végétales (lire ci-dessous) à protéger, sans pour autant stopper les activités humaines. C'est cet objectif que poursuit la réserve depuis maintenant dix ans.

Sous la responsabilité du conseil régional, la réserve est co-gérée par la commune de Puy-Saint-André et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Cette année, la reconduction tacite de la réserve a été anticipée, car plusieurs transformations sont prévues.

100 hectares de plus d'un côté, une réduction de l'autre

« Il y a un projet de modifier le périmètre, qui restera toujours en totalité sur la commune de Puy-Saint-André, et d'améliorer la réglementation », détaille Vanessa Fine, conservatrice à la LPO. « Nous avons vu des enjeux, sur le site, dans un périmètre qui ne faisait pas partie de la réserve, le secteur du rocher Blanc. Nous prévoyons donc d'inclure 100 hectares de plus. Il s'agit d'une zone d'hivernage du lagopède alpin et de la perdrix bartavelle. »

Parallèlement, sur certaines parties à cheval sur le domaine skiable de Serre Chevalier, la limite de la réserve devrait être reculée.

Plusieurs changements sont également prévus sur le texte de la réglementation. « Aujourd'hui, il est écrit que l'escalade



Vanessa Fine, conservatrice à la Ligue pour la protection des oiseaux. Photo Le DL/Audrey LUNGO

est interdite, mais il existe une voie, sans enjeu pour la réserve.

On va donc modifier le texte en précisant que l'escalade est interdite, sauf dans cette voie-là. *Meursault Pilani* », ajoute Vanessa Fine. « On adapte des modifications pour que ce soit plus juste. Par exemple, avant, la cueillette des fleurs était interdite. Désormais, un certain nombre d'espèces pourront être cueillies comme des baies, le géniépi. » On apporte de la souplesse. L'automne, on pourra sortir des sentiers. »

Le dossier de projet a été soumis aux diverses instances. Un sondage du public et des élus a également été mené. Toutes ces étapes de consultation se sont déroulées en 2019. Ne reste plus aujourd'hui que la délibération du conseil régional, d'ici la fin de l'année, pour valider ce nouveau projet.

Audrey LUNGO

INFOS EN +

■ Une réserve naturelle régionale, c'est quoi ? Elle vise à préserver des milieux naturels rares ou menacés ayant un intérêt écologique ou géologique majeur. Celle des Partias a été créée le 30 octobre 2009 par délibération du conseil régional. Elle est située dans le site classé « massif du Pelvoux ».

■ En chiffres Surface : 685 hectares, à une altitude comprise entre 1600 m et 2940 m (cime de la Condamine)

■ Les orientations Conservation de la biodiversité, suivi de son évolution, valorisation du site, intégration des activités humaines, système de management écologique.

Le programme de samedi

Ce samedi 12 octobre a lieu la fête de la science à la Maison de la géologie et du géoparc. Au programme :

► des ateliers familiaux de 10 h à 18 h ;
► la soirée anniversaire des 10 ans de la Réserve naturelle régionale des Partias à 18 h 30.

La soirée, en libre accès, sera animée autour d'une table ronde « tourisme et environnement » : comment concilier développement du tourisme et préservation des espaces naturels de montagne ? Quels impacts du tourisme sur la nature ? Comment résoudre le paradoxe préservation et valorisation des espaces naturels et de la biodiversité ? Quelle adaptation du tourisme à son environnement en changement ? Quelles pistes pour dynamiser une offre de tourisme responsable, écotouristique, scientifique ? Cinq intervenants échangeront face à au public : Pierre Leroy, maire de Puy-Saint-André, Sylvie Dao-Lena, adjointe au maire à Saint-Chaffrey, Pierre Bonneau, accompagnateur en montagne, guide nature/géologie et bénévole LPO, Marie-Aude Puy, directrice adjointe de l'office du tourisme de Serre-Chevalier Vallée-Briançon, Cécilia Clays, maîtresse de conférences-HDR en sociologie à l'université d'Aix-Marseille, et co-responsable du parcours « gestion durable des territoires de montagne » au pôle universitaire de Gap.

QUESTIONS À

Pierre LEROY Maire de Puy-Saint-André

« Le rôle pédagogique et scientifique est très riche »

Avec dix ans de recul, qu'a apporté ce classement en réserve régionale naturelle ?

« Au départ, il s'agissait d'un site classé et d'une réserve communale créée contre le projet d'extension de Serre Chevalier. En 2008, on a voulu faire "pour" le développement d'un lieu pédagogique et d'expérimentation. Il faut que ça continue à être un lieu de vie mais que l'activité y soit mesurée. Il faut faire des choix pour minimiser l'impact. Que ce soit les grimpeurs, les chasseurs, les agriculteurs, les skieurs... L'objectif n'est pas de verbaliser. Mais il faut savoir que quand on sort d'un sentier, ça impacte. Quand on marche dans une zone humide, aussi. Globalement, c'est très respecté. La réserve est un lieu d'expérimentation. Des skieurs de randonnée ont découvert que des espèces nichaient dans un couloir, ils ont préféré skier un autre couloir, de leur propre initiative. »



Photo Le DL/J.M.

Quelles actions ont déjà été menées ?
« Nous avons planté des arbres [6000 pins cembro, NDLR], des études scientifiques sont menées, des comptages... C'est une appropriation de la réserve par la population. »

Comment voyez-vous la réserve et son rôle dans les prochaines années ?

« Nous sommes sur la bonne voie. Le rôle pédagogique et scientifique, déjà très riche, va aller encore plus loin, que ça puisse servir d'exemple. Le contour de la réserve devrait changer, avec une diminution sur certains secteurs à la frontière de la station, on essaie de faire en sorte que ce soit plus cohérent. On extrait une bande pour que l'activité de la station puisse perdurer. Et une augmentation pour intégrer certaines espèces à enjeu, NDLR]. Ce n'est pas un lieu touristique. On communique assez peu sur la réserve. D'après les comptes, il n'y a pas vraiment d'augmentation de la fréquentation, c'est assez stable. »

Aujourd'hui, comment les relations avec la station de Serre Chevalier se passent-elles ?

« Le personnel de la station a participé à la plantation des arbres avec nous, la réserve a fait des expositions sur le domaine skiable, il y a des vases communicants. On essaie de faire venir les gens dans la réserve sans leur voiture, mais par les remontées mécaniques. Il y aura des panneaux pédagogiques dans la station, ce projet est en cours. Des expositions ont déjà été faites au premier tronçon. »

Une zone de refuge importante

La réserve compte 524 espèces végétales, 102 espèces d'oiseaux, 24 espèces de mammifères non volants et 16 chauves-souris, trois reptiles, 107 espèces de papillons à ce jour, deux amphibiens, cinq odonates, 21 orthoptères, 124 habitats naturels.

La réserve des Partias constitue une zone refuge importante pour le tétras-lyre, le lagopède alpin, la perdrix bartavelle, la niverolle alpine, l'hirondelle de fenêtre, le monticole de roche. Deux espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire sont présentes : la barbastelle et la vespre de savi. D'autres espèces, montagnardes, fréquentent le site : la marmotte des Alpes, le lièvre variable, le chamois. Le lézard vert a été observé à un record d'altitude : 2550 mètres.

Plusieurs espèces végétales rares, protégées et/ou menacées par la cueillette sont répertoriées : l'ancolie des Alpes, le scirpe nain, le jonc arctique, le lis martagon, l'edelweiss.



Les limites de la réserve naturelle régionale des Partias. Illustration DR

Vanessa Fine, conservatrice à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), a été chargée de rédiger le plan de gestion, diagnostic, patrimoine

naturel, menaces, enjeux. Le plan de gestion, au départ établi pour la période 2011-2016, a été reprojété jusqu'en 2030.

Les actions prévoient un suivi scientifique, des inventaires, la conservation de la biodiversité et du paysage, le suivi, la

valorisation du site grâce à des animations et interventions scolaires, du balisage, entretien des sentiers, et un volet pour y intégrer les activités humaines.



Le lagopède alpin. Photo Robert BALESTRA

Plus de renseignements sur : paca.lpo.fr/partias

Figure 34 : article dans le Dauphiné Libéré du 11 octobre 2019, page Région

Tourisme, biodiversité et changement climatique au cœur d'une table ronde

Dans le cadre du 10^e anniversaire de la réserve naturelle régionale des Partias le paradoxe tourisme et protection de la biodiversité a été débattu samedi soir à la maison de la géologie à Puy-Saint-André.

« Le tourisme représente 80 % de l'économie du territoire, mais il est aussi facteur de dégradation de la biodiversité. Voici le paradoxe auquel nous sommes confrontés aujourd'hui », a posé le maire de Puy-Saint-André, Pierre Leroy lors de cette table ronde. Tour à tour, les cinq intervenants ont défendu leur point de vue sur comment concilier valorisation des espaces naturels et préservation de la biodiversité.

« D'autant plus que l'on fait face à un environnement changeant avec le réchauffement climatique qui est une réalité », a poursuivi le maire qui est aussi vice-président de la communauté de communes du Briançonnais (CCB) en charge de l'environnement et président du PETR (pôle d'équilibre territorial rural) Briançonnais-Ecrins-Guillevin et Queyras. Pierre Bonneau, accompagnateur et guide nature, souhaite introduire une dimension pédagogique : il sensibilise d'ailleurs son public à ces milieux fragiles dans lesquels ils évoluent. « C'est aussi à nous

de proposer des nouveautés, de s'orienter vers un tourisme éco-responsable et scientifique en s'appuyant par exemple sur la géologie ou l'ornithologie ».

« Les touristes se lassent des mono-activités »

Selon la sociologue et maître de conférences Cécilia Claeys, « les touristes se lassent des mono-activités. C'est une évolution à prendre en compte, ils ne viennent plus pour un forfait de ski sept jours et sept jours de cours de ski. Ils veulent plus de nature, plus d'activités autres ». Elle a aussi insisté sur le fait « de distinguer l'impact étudié par les scientifiques, de l'impact réel et de l'impact perçu ».

La directrice adjointe de l'office de tourisme de Serre Chevalier vallée Briançon complète : « Le tourisme en montagne est un enjeu majeur. Il existe 27 stations dans le département. Elles représentent 12 000 emplois directs et génèrent 68 millions d'euros de chiffre d'affaires. Mais avec le changement climatique, ce n'est plus tabou de parler du manque d'enneigement. On a réfléchi à se diversifier : VTT, tennis, patinoire et les Grands Bains sont des offres pour remédier à ce problème. Le réseau Science nature est aussi en train de se développer pour proposer une découverte scientifique de notre département ».



Une table ronde bien menée par les cinq intervenants. Instructive, elle a tenu en haleine plus de cinquante spectateurs qui ont disposé de 15 minutes en fin de séance pour questionner et présenter leurs remarques. Photo Le D.J.K.P.

Les résidences secondaires, « le vrai problème de notre territoire »

Pierre Leroy évoque au passage la taxe carbone individuelle qui pourrait être mise en place. « Tout va être bouleversé dans les 10 ans à venir. Tout va très vite, le tourisme va devoir être différent. On pense au tourisme endogène, c'est-à-dire donner envie aux populations de partir en vacances chez elles. C'est bon pour la planète et c'est bon pour l'économie du territoire ». Un maire qui a l'habitude de sortir des sentiers battus et qui a pointé du doigt les résidences secondaires. « Elles sont le vrai problème de notre territoire. Nos voisins Autrichiens

et Suisses ont pris des mesures pour stopper ou restreindre l'implantation des résidences secondaires. Elles ne sont pas la solution au tourisme, elles créent un fort impact carbone et font monter les prix des résidences que les jeunes de la vallée ne peuvent acquérir ». Enchaînant sur l'empreinte carbone, l'adjointe à l'office de tourisme annonce « l'arrêt des ballades en dameses en soirée sur la station de Serre Chevalier. Ceci ne colle plus à l'image de la station qui mise sur les énergies renouvelables et propres ».

Figure 35 : article dans le Dauphiné Libéré du 15 octobre 2019, page Briançonnais

Ils avaient été plantés l'année dernière dans la Réserve naturelle des Partias

Pins cembro : sur 3 000 plants, 58 % en bonne santé



Chantier participatif de plantation de pins cembro par la LPO dans la réserve naturelle des Partias, en octobre 2018. Photo archives Le D.J./Julie PATAK

Plus de la moitié des échantillons a été étudiée. Certains plants de pins cembro sont morts, ou cassés, séchés, victimes de champignons...

Il y a un an, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Paca initiait la plantation de 3 000 pins cembro, dans la Réserve naturelle des Partias. Menée par l'antenne locale de l'association, en partenariat avec la commune de Puy-Saint-André, l'opération avait mobilisé bon nombre de bénévoles, dont des agents de la Région Sud, des écologistes du collège des Garcins, des employés de domaine skiable de Briançon Serre Chevalier, des volontaires, stagiaires, et employés de la structure organisatrice, et de nombreux citoyens.

Un an plus tard, un premier bilan est tombé. « Plusieurs échantillons avaient été définis sur différentes zones, afin de pouvoir opérer un suivi au cours

du temps. Ces jeunes arbres témoins donnent un aperçu de leur évolution sur la réserve, mais permettent aussi de rendre compte des potentielles pressions qu'ils subissent selon les milieux dans lesquels ils ont été plantés. Plus de la moitié des échantillons a été étudiée », précise l'association.

« Lorsqu'on entame une plantation en pleine nature, sans intervention humaine dans le temps, l'espèce vit sa vie, et fait donc face à bon nombre d'aléas »

Et près de la moitié des premiers plants passés à la loupe a péri. Mort, abîmé, cassé, séché, écorcé, victime des champignons... le grand arbre a la vie dure dans sa jeunesse.

Pourtant, le bilan est satisfaisant pour les intéressés : « Nous atteignons 58 % de plants en bonne santé. C'est ce à quoi nous nous attendions, puisque

les pépiniéristes et l'ONF nous avaient avertis, nous nous étions préparés à en perdre la moitié. Lorsqu'on entame une plantation en pleine nature, sans intervention humaine dans le temps, l'espèce vit sa vie, et fait donc face à bon nombre d'aléas », souligne Vanessa Fine, responsable de l'antenne des Hautes-Alpes de la LPO et conservatrice de la Réserve naturelle régionale des Partias. Elle poursuit : « La première année est la plus difficile, l'arbre doit s'enraciner et reprendre sa croissance. Pour cette dernière, elle est encore peu visible, puisque l'espèce met près de 80 ans pour arriver à sa maturité. Aujourd'hui, cette première étude est donc très satisfaisante. »

Valérie MERLE

Globalement la situation, à ce stade, apparaît satisfaisante puisque beaucoup de jeunes arbres sont en bon état. Reste encore la seconde moitié à étudier prochainement.



Un an après l'opération, l'antenne briançonnaise de la LPO a fait son premier bilan, plutôt satisfaisant. Photo LPO Paca

Un suivi jusqu'en 2050

L'action avait été menée dans le cadre du programme Nature 2050, de la CDC Biodiversité, qui vise à appliquer les recommandations de l'Accord de Paris sur le climat, à travers le financement d'actions concrètes fondées sur la nature. L'Accord promeut notamment diverses actions d'adaptation des territoires face au changement climatique. « Notre projet entrait dans ce cadre, puisque l'objectif est de développer la forêt et lui rendre sa diversité naturelle. Ici, elle est devenue assez mono-spécifique, puisque l'Homme a longtemps privilégié le mélèze et s'évertué à le maintenir en priorité. Sans intervention, les forêts seraient naturellement plus riches. En l'occurrence, le pin cembro a quasi disparu localement à cause de la surexploitation forestière. Lui redonner sa place, c'est assurer la préservation de la biodiversité. Le pin cembro est un arbre nourricier, avec de grosses graines, pour bon nombre d'oiseaux et de petits mammifères. De plus, il ne perd pas ses aiguilles, dont se nourrit le Tétralyre tout l'hiver », commente Vanessa Fine. La LPO s'est donc engagée à assurer le suivi du projet jusqu'en 2050, et espère bien compter plus d'un millier d'arbrisseaux d'1,50 m de haut seulement, cette année-là.

Figure 36 : article dans le Dauphiné Libéré du 28 novembre 2019, page Briançon

IX-4 Brochures

Le carnet de la RNR (Région Sud/Terre Sauvage, 2015) est diffusé lors des événements, en mairie de Puy-Saint-André ainsi qu'aux partenaires. En 2018, il a été largement diffusé aux participants du chantier participatif à l'automne 2018, et plus discrètement à la gare intermédiaire du téléphérique.

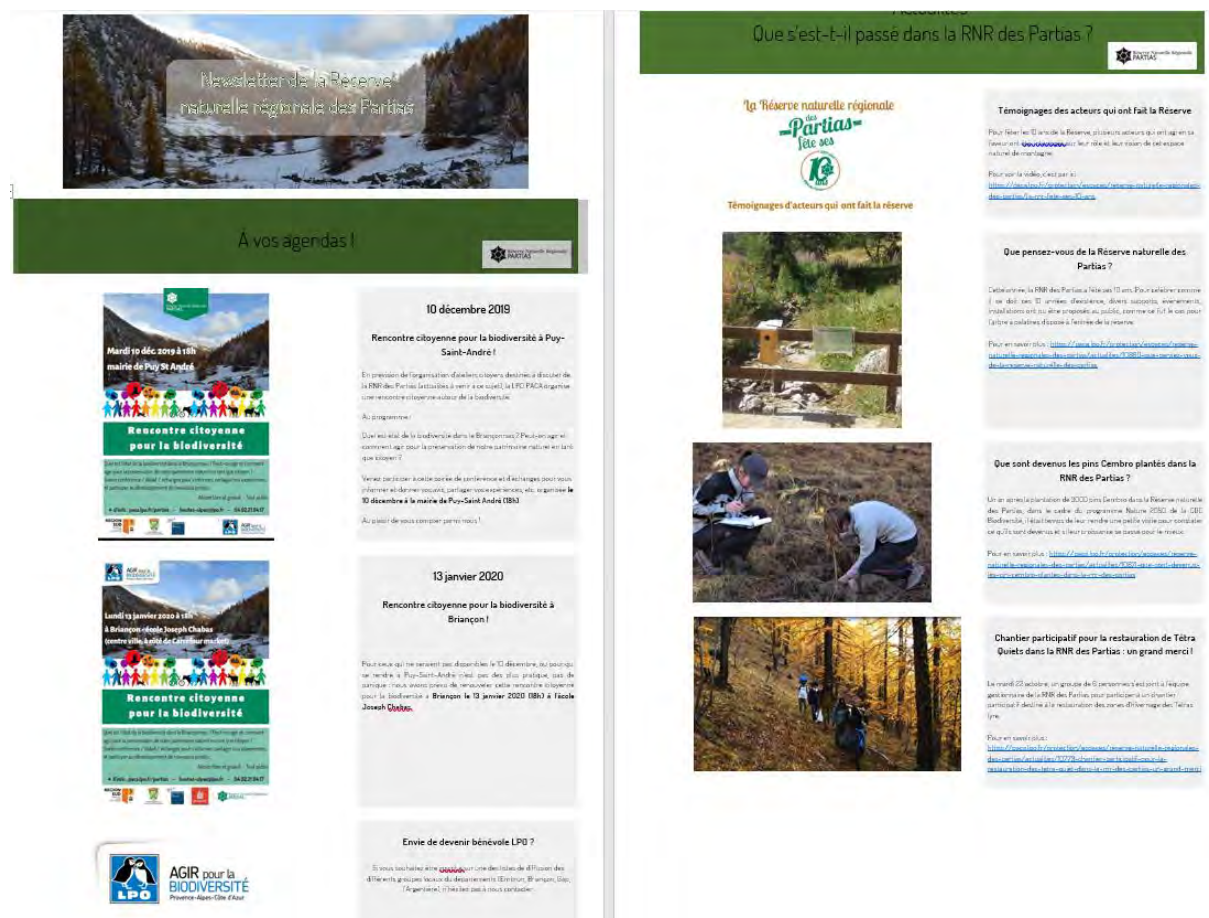
Des flyers du projet de découverte de la RNR en été par les remontées mécaniques ont été diffusés en offices du tourisme de Serre-Chevalier et un second flyer sur le chantier participatif de plantation a été diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune de Puy-Saint-André à l'automne.

Le réseau NSE a produit un flyer / carte de découverte des différents sites à thématique environnement et science du grand Briançonnais.

Enfin, une brochure bilan des actions en image est éditée chaque année depuis 2017.

IX-5 Newsletter

La newsletter de la Réserve naturelle régionale des Partias a été lancée fin novembre 2019, en lien avec le projet de concertation. Elle présente des liens vers les agendas et actus passées.



X Orientations du programme d'activités 2020

Les activités planifiées pour 2020 concernent principalement :

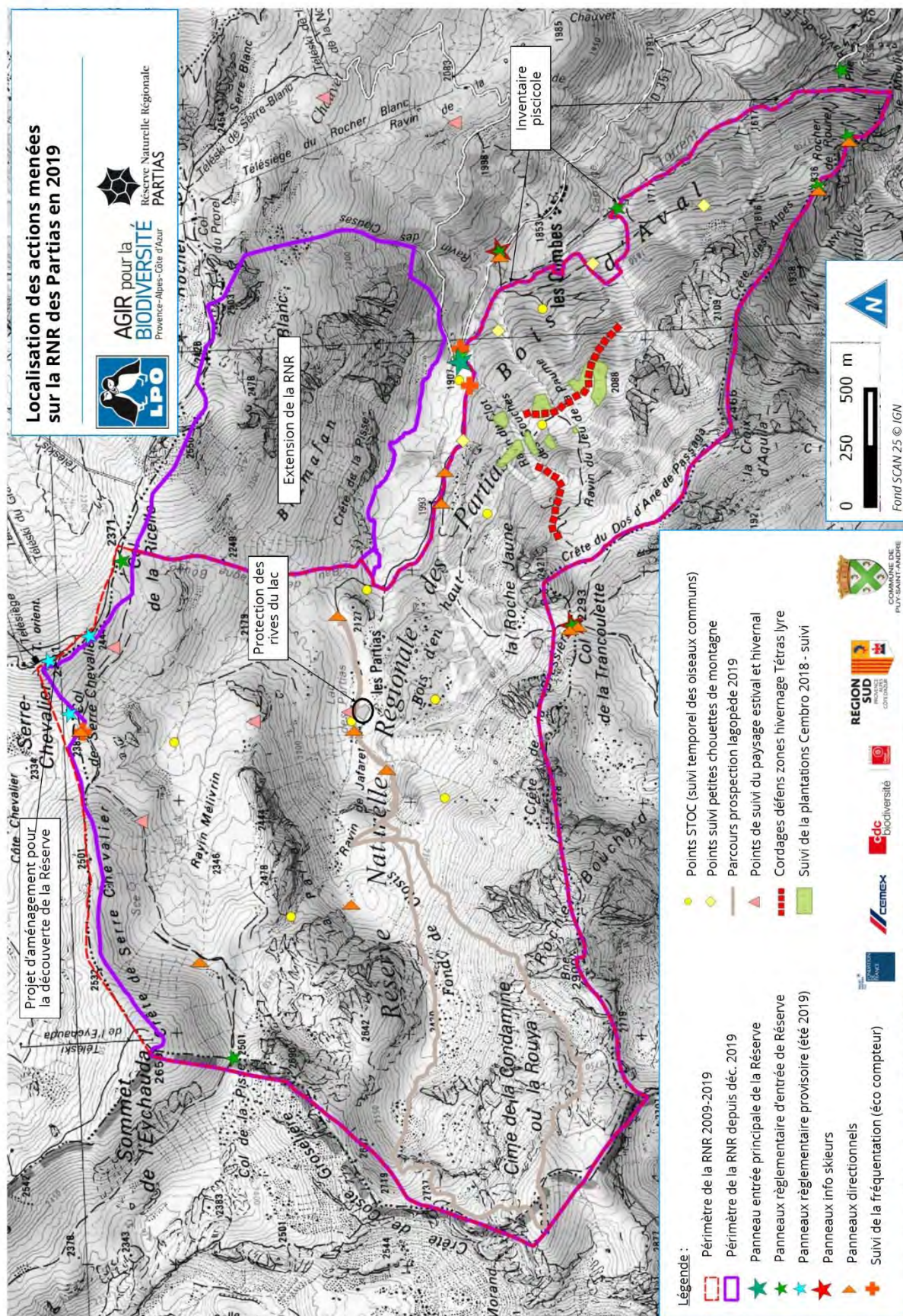
Actions pluriannuelles :

- suivi des zones d'hivernage du Tétrás lyre, et suivi au chant des galliformes,
- suivi des oiseaux par points d'écoute,
- organisation et animation de la fête des Partias,
- divers actions de sensibilisation,
- suivi du paysage,
- suivi de la fréquentation du site,
- surveillance du site,
- suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre,
- protection des rives du lac,
- information et communication,
- gestion administrative et financière,
- contact régulier avec les différents acteurs du site.

Actions 2020 :

- concertation avec les citoyens pour la gestion de la Réserve,
- rédaction du nouveau plan de gestion,
- développement du projet de sentier d'interprétation au sommet de Serre-Chevalier,
- pose de nouveaux panneaux de la RNR, etc.

XI Annexe : carte de localisation des actions





Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur